



# Pouls de l'Assurance en Afrique 2023

**Sécurité Alimentaire et  
Assurance Agricole en Afrique**

Publié par  
l'Organisation des Assurances Africaines

Publié par



Organisation des Assurances Africaines

**faber**

SUBSTANCE IS  
OUR STRENGTH

Pour plus d'informations sur Faber Consulting AG,  
rendez-vous sur :  
[www.faberconsulting.ch](http://www.faberconsulting.ch)

Illustration de couverture : Fruits mûrs sur un marché local de fruits et légumes à Nairobi, au Kenya.

Pouls de l'Assurance en Afrique 2023, publié en mai 2023

Organisation des Assurances Africaines

30, Avenue de Gaulle

B.P. 5860

Douala, Cameroun

Téléphone : (237) 233 42 01 63

[aio@africaninsurance.net](mailto:aio@africaninsurance.net)

[www.african-insurance.org](http://www.african-insurance.org)

La version numérique du rapport est disponible à l'adresse suivante :

[www.african-insurance.org](http://www.african-insurance.org)

© 2023 Organisation des Assurances Africaines

Tous droits réservés. Aucun élément de la présente publication ne peut être reproduit, republié, chargé, affiché, encadré, modifié, vendu, transmis ou distribué de toute autre façon sans l'accord préalable écrit de l'éditeur.

Bien que tous les efforts aient été déployés pour vérifier l'exactitude des informations contenues dans le présent rapport, l'Organisation des Assurances Africaines décline toute responsabilité quant à la confiance accordée par quiconque au présent rapport ou aux informations, opinions, hypothèses ou conclusions qu'il contient.

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	4
<b>Méthodologie</b>	6
<b>Résumé analytique</b>	7
<b>Sécurité alimentaire</b>	8
La faim et l'insécurité alimentaire dans le monde accélèrent	8
L'Afrique paie le plus lourd tribut à l'insécurité alimentaire sur la période 2020/2021	9
L'éradication de la faim dans le monde connaît un coup d'arrêt plurifactoriel	14
L'insécurité alimentaire et la faim en Afrique : des problématiques complexes exigeant le concours de tous les acteurs	17
<hr/>	
Entretiens – Première Partie	
<b>Dr Corneille Karekezi, Directeur Général du Groupe et PDG, Africa Re</b>	18
<b>Benseidi Abdallah, PDG, Compagnie Centrale de Réassurance</b>	20
<b>Gael Certain, responsable Agriculture EMEA et Mario Wilhelm, responsable Solutions Secteur Public, Moyen-Orient et Afrique, Swiss Re</b>	22
<hr/>	
<b>Assurance agricole</b>	24
La chaîne de valeur agricole	24
Risques de production agricole	25
Marché mondial de l'assurance agricole	25
Marché africain de l'assurance agricole	26
Assurance agricole : catégories de produits et produits populaires	27
Soutien financier à l'assurance agricole	31
Un environnement favorable au développement durable de l'assurance agricole	32
Assurance agricole et sécurité alimentaire	33
<hr/>	
Entretiens – Seconde Partie	
<b>O. S. Thomas, Directeur National des Assurances, République du Nigeria</b>	36
<b>John Makosya, Haut fonctionnaire du consortium, Agro Consortium (U) Ltd.</b>	38
<b>Lovemore Forichi, Souscripteur Senior Agriculture, Allianz Re</b>	40
<hr/>	
<b>Résultats de l'enquête en ligne sur la sécurité alimentaire et l'assurance agricole</b>	42

# Avant-propos de l'Organisation des Assurances Africaines



Chers membres,

Je suis ravi de vous présenter la dernière édition de notre publication « Pouls de l'assurance en Afrique » traitant de la sécurité alimentaire, un problème majeur touchant les pans les plus vulnérables de notre société.

Le droit humain à une alimentation suffisante est reconnu de manière universelle. Malgré cela, trop de personnes sont encore confrontées à l'insécurité alimentaire en raison de la pauvreté, des inégalités, des conflits ou du changement climatique. La faim n'a pas été éradiquée, au contraire, elle progresse. Un constat particulièrement vrai sur le continent africain.

Assurer la sécurité alimentaire nécessite une action concertée et collective de la part des organisations internationales, de la société civile et du secteur privé, afin de garantir l'accès à une alimentation nutritive et accessible pour tous. Les assureurs peuvent apporter une pierre importante à l'édifice en améliorant la productivité agricole et la résilience du secteur.

Par conséquent, un des domaines clés sur lesquels nous nous concentrons dans cette publication est le rôle de l'assurance agricole dans la promotion de la sécurité alimentaire. Nous en passons en revue les avantages pour les agriculteurs, les consommateurs et l'économie dans son ensemble, et étudions les obstacles à l'augmentation de sa pénétration. En 2020, les primes enregistrées dans l'assurance agricole en Afrique s'élevaient à 320 millions de dollars américains, soit 1,6 % du total des primes d'assurance non-vie du continent, de 19,73 milliards de dollars américains. Malgré une part légèrement plus élevée que la part mondiale, le potentiel inexploité demeure colossal.

Nous avons réuni dans cette publication les éclairages d'experts et professionnels de différentes disciplines au sein du secteur de l'assurance afin d'explorer le rôle des régulateurs, des assureurs et des réassureurs dans la fourniture de solutions de gestion et de capacité de risque au secteur primaire, l'agriculture.

Nous espérons que vous trouverez là une ressource précieuse pour les décideurs politiques, les professionnels et les chercheurs dans la promotion de la sécurité alimentaire et du développement durable. En notre qualité d'association des assurances du continent africain, notre mission est d'encourager et de simplifier le partage de connaissances, d'expertise et de pratiques d'excellence afin d'améliorer la façon dont les assureurs en Afrique apportent une plus grande sécurité à leurs assurés.

Au nom de l'Organisation des Assurances Africaines, nous remercions l'ensemble des personnes ayant livré leur précieux éclairage et ainsi donné corps à cette publication. Nous sommes impatients de lire vos commentaires sur ce sujet très important.

Je vous remercie et vous souhaite une agréable lecture.

Cordialement,

**Dr Ben Kajwang**

Président de l'Organisation des Assurances Africaines



L'assurance agricole est essentielle afin de promouvoir la sécurité alimentaire en Afrique en réduisant le risque de catastrophes naturelles et en atténuant le changement climatique. Elle fait office de filet de sécurité pour les agriculteurs et autres producteurs agroalimentaires, en transférant le fardeau financier des mauvaises récoltes et autres avaries. De plus, elle stabilise la production alimentaire tout en assurant la résilience face à des difficultés imprévues. Par ailleurs, l'assurance permet de créer des incitations pour des pratiques durables comme l'agriculture de conservation, la diversité des cultures, améliorant ainsi la sécurité alimentaire à long terme. L'assurance offre également une protection contre les pertes et simplifie l'investissement dans des infrastructures et technologies nouvelles, améliorant in fine la productivité agricole et la disponibilité des denrées alimentaires. Par conséquent, l'assurance est un outil essentiel dans la construction d'un système alimentaire plus sûr et plus résilient sur le continent africain.

**Jean Baptiste Ntukamazina**  
Secrétaire Général de l'Organisation des Assurances Africaines

# Méthodologie

Faber Consulting AG, une entreprise zurichoise spécialisée dans la recherche, le conseil en communication et développement commercial, tient à remercier l'Organisation des Assurances Africaines et le secteur africain de l'assurance pour son soutien jamais démenti depuis huit ans, qui a permis d'élever le Pouls de l'assurance en Afrique au rang de source de référence pour l'information sur les marchés de l'assurance du continent africain.

Les résultats de ce rapport reposent sur des recherches documentaires et des entretiens approfondis avec des cadres de l'assurance exerçant en Afrique, assortis d'une enquête en ligne auprès des membres de l'OAA spécialisés dans l'assurance agricole.

Tous les entretiens ont été réalisés en mars 2023 avec pour objectif d'analyser l'impact de la sécurité alimentaire en Afrique, ainsi que le rôle de l'assurance dans son maintien et son amélioration.

Liste des entreprises ayant participé aux entretiens et à l'enquête :

- Africa Re
- Centre Africain des Risques Catastrophiques
- Agro Consortium (U) Ltd
- Allianz Re
- Compagnie Centrale de Réassurance (CCR)
- Continental Reinsurance
- Hollard Insurance
- Linkage Assurance PLC
- Professional Insurance Corporation Zambia PLC
- Royal Exchange General Insurance Company Ltd.
- Société Centrale de Réassurance (SCR)
- Swiss Re
- National Insurance Commission (NAICOM), Nigeria
- W-SAFE Reinsurance Ltd

# Résumé analytique

**La faim dans le monde et l'insécurité alimentaire progressent. D'après les estimations, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté pour atteindre 828 millions en 2021.** L'Afrique paie le plus lourd tribut à l'insécurité alimentaire : 57,9 % de sa population y est exposée à une forme modérée ou grave. L'indice « The Economist Impact Global Food Security Index » (GFSI, indice du magazine The Economist de la sécurité alimentaire mondiale) montre que toutes les régions, hormis l'Afrique subsaharienne, ont surperformé la moyenne mondiale en 2022. L'Amérique du Nord est en tête de l'indice et les zones de conflits exposées à de graves risques climatiques se situent dans les pays où la sécurité alimentaire est la plus précaire.

**L'insécurité alimentaire augmente en Afrique en raison d'un faisceau de facteurs.** De nombreux paramètres contribuent à la faim dans le monde, notamment la pauvreté, le changement climatique, les conflits et les politiques économiques. En Afrique, l'insécurité alimentaire gagne du terrain en raison d'une combinaison d'éléments liés au changement climatique, aux conflits, aux suites de la pandémie de Covid-19 et à la hausse du coût de la vie. Une situation qui devrait s'aggraver ces prochaines années. Aussi, traiter les causes profondes nécessitera d'adopter une approche à plusieurs angles, notamment réduire la pauvreté, favoriser la paix et la stabilité, ainsi que réduire les effets du changement climatique.

**Le secteur africain de l'assurance et de la réassurance peut contribuer à répondre aux défis de la sécurité alimentaire dans les économies émergentes en fournissant des outils efficaces de gestion du risque ainsi qu'un soutien financier.** L'assurance agricole est une option viable afin de réduire les risques de production agricole causés par des événements météorologiques, les nuisibles et les fluctuations de marché, avec une tendance croissante à la couverture de risques spécifiques et complexes.

**Le marché mondial de l'assurance agricole croît, avec une valeur de 46 milliards de dollars américains en 2020. Il devrait atteindre les 80 milliards d'ici 2030.** Les événements météorologiques comme la grêle, la sécheresse, les inondations et les tempêtes constituent un facteur clé de cette croissance. Les États-Unis et la Chine représentent les deux marchés les plus importants, pesant conjointement plus de 50 % du marché mondial.

**Le marché de l'assurance agricole en Afrique croît également, mais reste sous-développé, avec de faibles taux de pénétration et une offre de produits limitée.** L'assurance agricole compense principalement les risques météorologiques pour les petits exploitants, améliorant de ce fait leur capacité d'accès au crédit, d'investissement dans les ressources et de conclusion de contrats empreinte de confiance. Cependant, seul 1 % des petits exploitants africains étaient assurés en 2016/2017, alors que ce taux est plus élevé dans des régions comme l'Amérique latine et l'Asie.

**L'extension des marchés de l'assurance agricole dans les pays en développement devrait bénéficier d'un soutien financier efficace et ciblé.** Les subventions aux primes d'assurance ne sont pas le seul outil à disposition des gouvernements pour soutenir le secteur. Il existe d'autres mesures comme la fourniture de données de qualité, l'éducation financière ou la réassurance pour catastrophes naturelles qui méritent d'être étudiées. Une assurance obligatoire pour les récoltes permettrait d'élargir le pool de risques et de stabiliser les primes ; toutefois, elle pourrait également augmenter le coût de l'exploitation agricole et toucher de manière disproportionnée les petits exploitants pratiquant une agriculture de subsistance.

**Le développement durable de l'assurance agricole nécessite un cadre réglementaire encourageant la croissance et l'innovation dans le secteur.** Ce cadre doit répondre à plusieurs critères. Parmi eux figurent une conception flexible, une création de capacité et la sensibilisation du public. De plus, il doit intégrer une tarification basée sur le risque, ainsi que de la clarté et de la cohérence réglementaires. Il doit également inclure la collaboration entre les parties prenantes afin de soutenir la croissance et la pérennité du secteur.

**L'assurance agricole devrait être considérée comme un rouage essentiel du système agricole et à ce titre, elle est liée à la sécurité alimentaire.** Elle est cruciale pour améliorer la sécurité alimentaire en Afrique, car elle crée un filet de sécurité pour les agriculteurs en cas de mauvaise récolte ou de catastrophes naturelles. De plus, elle réduit la vulnérabilité au changement climatique, améliore l'investissement dans le secteur primaire et l'accès au crédit pour les agricultures. Enfin, elle encourage l'adoption de nouvelles technologies et pratiques. Toutefois, une analyse approfondie reste nécessaire pour déterminer à quel niveau l'assurance agricole doit intervenir et comment faire profiter les agriculteurs de ses avantages.

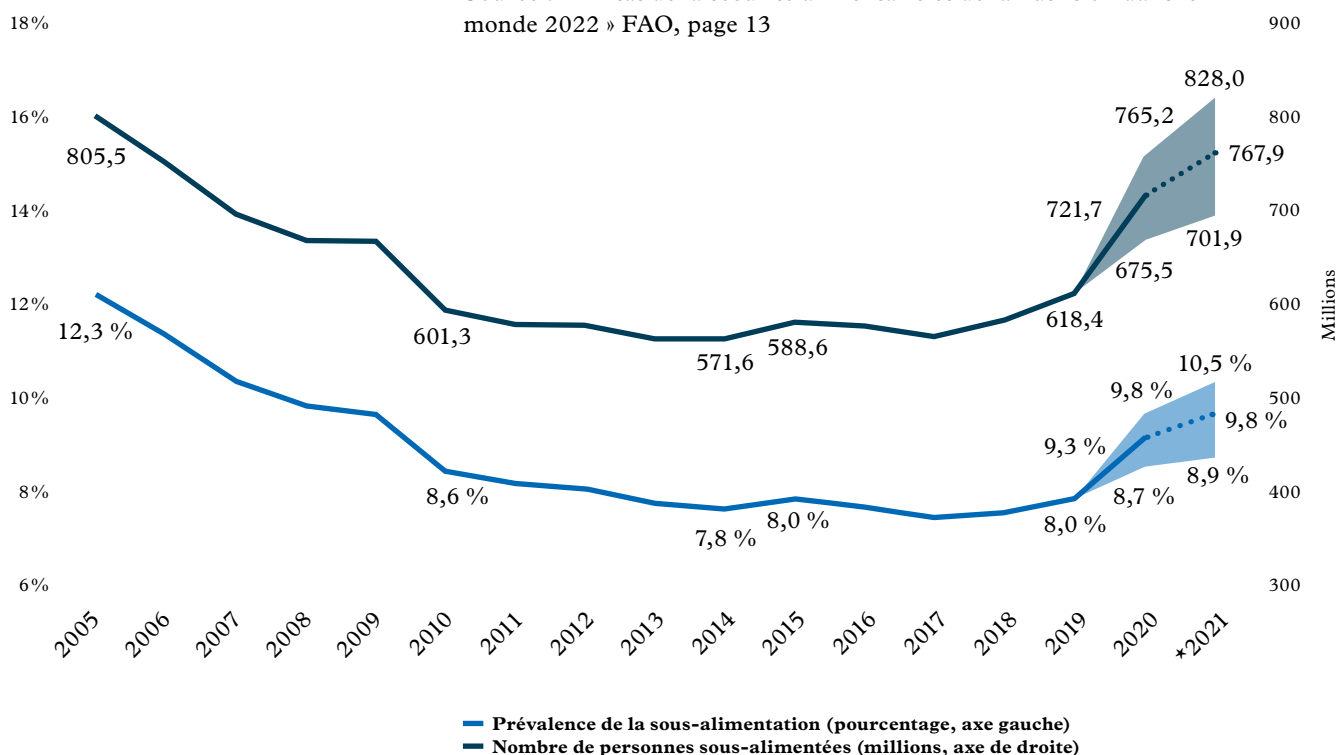
# Sécurité alimentaire

## LA FAIM ET L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE MONDE

D'après le dernier rapport « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 »<sup>1</sup> publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), on estime que le nombre de personnes souffrant de la faim<sup>2</sup> dans le monde est passé de 702 millions (soit 8,9 % de la population mondiale) à 828 millions (10,5 % de la population mondiale) en 2021. Si l'on prend en compte le milieu de la fourchette (768 millions), la faim a touché, en 2021, 46 millions de personnes de plus qu'en 2020, et 150 millions de personnes de plus qu'en 2019 (soit avant la pandémie de covid-19). Considérées conjointement, l'Asie et l'Afrique recensent plus de 90 % des personnes dans le monde souffrant de la faim en 2021. Un pourcentage correspondant respectivement à 425 millions de personnes, soit 9,1 % de la population asiatique, et 278 millions d'êtres humains, soit 20,2 % de la population africaine.

### Graphique 1 : Prévalence de la sous-alimentation et du nombre de personnes sous-alimentées dans le monde entre 2005 et 2021

Source : « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 » FAO, page 13



Notes : \*Les valeurs projetées pour 2021 sont illustrées par des lignes pointillées. Les zones ombrées indiquent les limites inférieures et supérieures de la fourchette estimée.

1 L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 », FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF, 6 juillet 2022

2 La FAO définit la faim comme « une sensation physique inconfortable ou douloureuse causée par une consommation insuffisante d'énergie alimentaire ». Le terme de faim est synonyme de sous-alimentation chronique ; il est mesuré par l'indicateur de « prévalence de la sous-alimentation ».



En analysant cette tendance récente, on constate qu'au lieu de s'en rapprocher, le monde s'éloigne de l'éradication de la faim dans le monde, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes d'ici 2030. Aujourd'hui, la FAO prévoit que près de 670 millions de personnes, soit près de 8 % de la population mondiale, souffriront toujours de la faim en 2030. Ce niveau est similaire à celui de 2015 lorsque l'objectif de mettre un terme à la faim dans le monde, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition était adopté dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (également appelé Agenda 2030).

### L'AFRIQUE PAIE LE PLUS LOURD TRIBUT À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE SUR LA PÉRIODE 2020/2021

La sécurité alimentaire<sup>3</sup> constitue un autre indicateur clé utilisé par la FAO pour surveiller la progression vers l'objectif d'assurer un accès à une alimentation suffisante pour tous. La sécurité alimentaire existe « lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».<sup>4</sup>

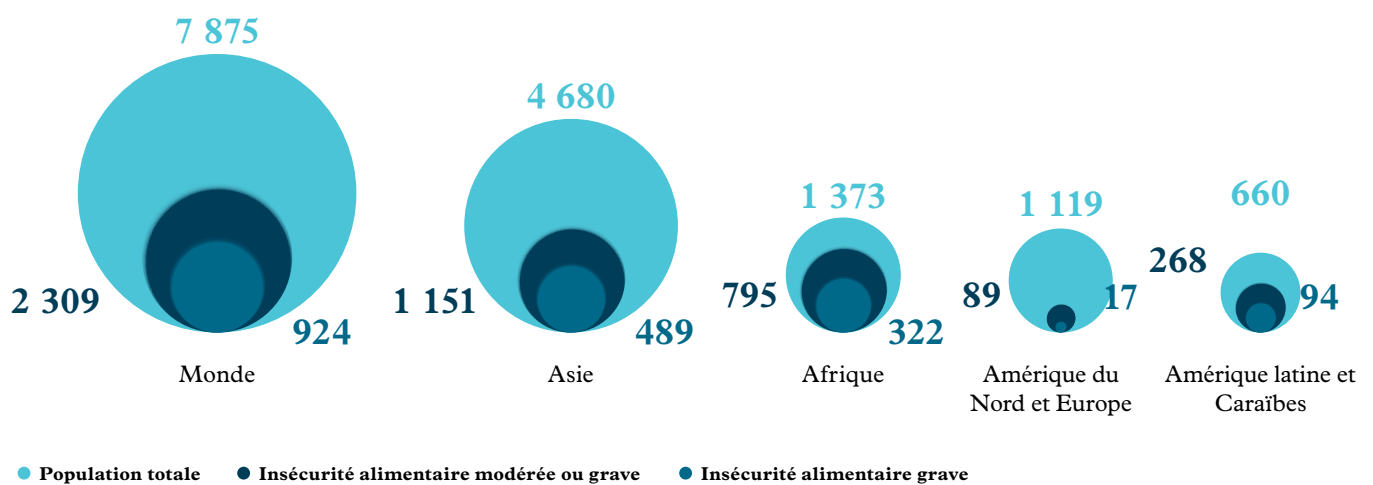
En 2021, on estime que 29,3 % de la population mondiale, soit 2,3 milliards de personnes, étaient exposées à une insécurité alimentaire modérée ou grave. Même si sur le plan mondial, ce niveau est resté stable en 2021, il existe de fortes disparités régionales. La plus forte hausse de l'insécurité alimentaire modérée ou grave entre 2020 et 2021 s'est produite en Afrique, qui affiche également la plus forte prévalence de 57,9 % pour les deux degrés de gravité (dont 23,4 % pour le degré grave). Cette donnée est à comparer avec les 40,6 % (dont 14,2 % pour le degré grave) en Amérique latine et aux Caraïbes, 24,6 % (dont 10,5 % pour le degré grave) en Asie, 13 % (dont 4,5 % pour le degré grave) en Océanie et 8 % (dont 1,5 % pour le degré grave) en Amérique du Nord et en Europe.

3 La FAO mesure en réalité la prévalence de l'insécurité modérée ou grave dans la population.

4 Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d'action du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, du 13 au 17 novembre 1996.

**Graphique 2 : Concentration et répartition des différents degrés d'insécurité alimentaire dans le monde et par région, nombre (millions) en 2021**

Source : « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 » FAO, page 28



Sur une population totale de 1,373 milliard de personnes, la FAO estime que 322 millions d'Africains souffrent d'insécurité alimentaire grave, soit 21,5 millions de personnes supplémentaires par rapport à 2020 et 58 millions de plus qu'en 2019. C'est tout simplement plus du tiers de la population mondiale qui est confrontée à une insécurité alimentaire grave. Au sein du continent africain, la prévalence de l'insécurité alimentaire en Afrique du Nord est environ deux fois moins élevée qu'en Afrique subsaharienne.

Nous renvoyons au GFSI, indice du magazine The Economist de la sécurité alimentaire mondiale pour une analyse détaillée de la sécurité alimentaire en Afrique. Depuis son lancement en 2012, cet indice mesure la sécurité alimentaire dans 113 pays, dont 32 situés en Afrique, en évaluant quatre dimensions : « accessibilité », « disponibilité », « qualité et sûreté des aliments », « durabilité et adaptation ». L'indice repose sur un modèle dynamique d'analyse comparative fondé sur 68 facteurs qualitatifs et quantitatifs de la sécurité alimentaire. Depuis sa création, le GFSI s'est imposé comme outil précieux tous secteurs confondus, faisant office de mètre étalon de politique pour les gouvernements et d'instrument de diagnostic pour les investissements des secteurs privé et public.

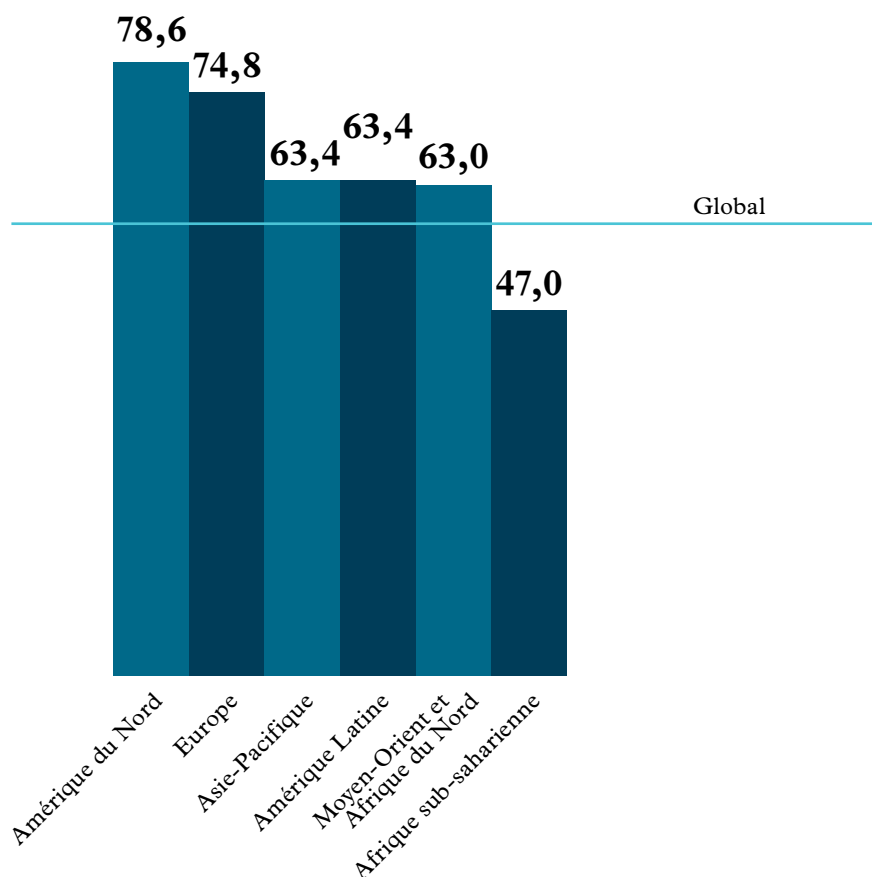
En 2022, toutes les régions ont surperformé la moyenne mondiale, hormis l'Afrique subsaharienne. L'Amérique du Nord est en tête de l'indice avec près de 79 points sur 100 possibles.

Huit des dix premiers rangs de l'indice en 2022 sont des occupés par des pays européens à haut revenu, la Finlande en tête (avec un score de 83,7 points). Le Japon (79,5 points) et le Canada (79,1 points) complètent le top 10.

Les pays où la sécurité alimentaire est la plus précaire sont situés dans des zones de conflits exposées à des risques climatiques graves, avec la Syrie (36,3 points) fermant la marche. Six des dix pays affichant les plus faibles scores en 2022 sont situés en Afrique subsaharienne, où les risques climatiques sont les plus aigus, et trois pays sont en plus engagés dans des conflits : République démocratique du Congo (43 points), Soudan (42,8 points), Nigeria (42 points), Burundi et Madagascar (tous deux 40,6 points) et Sierra Leone (40,5 points).

### Graphique 3 : Classement de l'indice Global Food Security Index 2022

Source : « Global Food Security Index 2022 », The Economist Group, 2022



La situation en termes de sécurité alimentaire varie grandement d'un pays à l'autre. Par exemple, le score moyen des dix premiers pays est deux fois supérieur à celui des dix derniers, la Syrie affichant plus de deux fois moins de points que la Finlande. L'écart entre les premiers et les derniers au classement ne cesse de se creuser depuis 2019, et des tendances similaires peuvent être observées sur le continent africain. Les quatre pays d'Afrique du Nord inclus dans l'indice présentent un score global moyen de 59,6 points, avec un maximum de 63,0 points pour le Maroc et un minimum de 56,0 pour l'Égypte. En revanche, les 28 pays d'Afrique subsaharienne affichent un score global moyen de 47,0 points, avec un maximum de 61,7 points pour l'Afrique du Sud et un minimum de 40,5 points pour la Sierra Leone. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour des informations détaillées sur le score de chaque pays et les quatre dimensions « accessibilité », « disponibilité », « qualité et sûreté des aliments », « durabilité et adaptation ».

**Tableau 1 : Classement général 2022 du Global Food Security Index – axes Afrique du Nord et Afrique subsaharienne – Somme pondérée de l'ensemble des scores de piliers (de 0 à 100, où 100 est la valeur la plus favorable)**

Source : « Global Food Security Index 2022 », Economist Impact, 2022

Rang (total de 113 pays)	Pays	Score général	Accessibilité	Disponibilité	Qualité et sécurité	Durabilité et adaptation	Évolutions du score (évolution nette du score général, 2022 vs 2012)
<b>Afrique du Nord</b>							
57	Maroc	63,0	74,6	42,9	73,1	60,0	+9,1
62	Tunisie	60,3	74,5	54,1	58,8	49,7	+4,3
68	Algérie	58,9	66,8	57,3	54,7	54,2	+8,4
77	Égypte	56,0	65,2	54,2	45,9	55,8	+2,2

Rang (total de 113 pays)	Pays	Score général	Accessibilité	Disponibilité	Qualité et sécurité	Durabilité et adaptation	Évolutions du score (évolution nette du score général, 2022 vs 2012)
<b>Afrique subsaharienne</b>							
59	Afrique du Sud	61,7	63,4	60,1	66,1	56,9	+4,6
82	Kenya	53,0	41,7	52,5	68,8	52,6	+10,0
83	Ghana	52,6	59,9	52,4	50,5	45,1	+2,1
85	Mali	51,9	53,4	48,7	56,8	48,8	+7,4
86	Sénégal	51,2	57,9	47,8	53,9	43,5	+8,7
87	Botswana	51,1	69,0	40,5	57,3	32,9	+0,9
88	Rwanda	50,6	48,4	51,8	50,3	52,7	+4,7
89	Burkina Faso	49,6	49,5	49,8	52,8	46,4	+10,7
90	Tanzanie	49,1	45,8	58,7	50,2	41,7	+10,2
91	Bénin	48,1	50,5	53,6	48,1	38,9	+8,9
92	Malawi	48,1	33,6	52,9	52,0	58,2	+2,6
93	Ouganda	47,7	48,3	41,0	45,1	57,0	+6,7
94	Mozambique	47,3	42,6	49,4	41,8	56,5	+3,5
95	Côte d'Ivoire	46,5	54,2	42,1	44,1	43,2	+1,5
96	Cameroun	46,4	50,4	31,9	56,5	47,0	+2,8
97	Niger	46,3	42,8	41,7	47,0	55,5	+4,2
98	Togo	46,2	45,7	51,0	42,3	45,4	+3,5
99	Guinée	45,1	37,0	49,0	39,8	56,9	+9,3
100	Éthiopie	44,5	32,9	44,7	56,3	44,9	+5,8
101	Angola	43,7	35,5	43,5	43,9	54,6	+0,8
102	Zambie	43,5	26,8	46,7	54,2	51,6	-1,8
103	Tchad	43,2	50,1	40,0	44,7	35,9	+7,7
104	RD Congo	43,0	46,9	40,6	43,5	40,1	+9,3
105	Soudan	42,8	35,2	48,2	53,9	35,7	+7,3
107	Nigeria	42,0	25,0	39,5	55,6	53,7	-0,9
108	Burundi	40,6	32,5	41,4	52,4	38,6	-1,4
108	Madagascar	40,6	39,5	43,0	34,9	44,9	+1,2
110	Sierra Leone	40,5	36,6	35,5	41,8	49,8	-1,0

En résumé, les auteurs du rapport font valoir que la tendance baissière en matière de sécurité alimentaire traduit des problématiques structurelles et des risques majeurs au sein du système alimentaire mondial. Ils comprennent la volatilité de la production agricole, du commerce et des chaînes d'approvisionnement, la rareté des ressources naturelles ainsi les inégalités économiques croissantes. Les chocs économiques et sociopolitiques des

dernières années ont exacerbé un environnement alimentaire déjà précaire. Ces chocs gagnant en fréquence et en gravité, la sécurité alimentaire mondiale est exposée à une menace toujours plus forte, d'où la question : quels sont les facteurs responsables de la hausse de l'insécurité alimentaire ?

### L'ÉRADICATION DE LA FAIM DANS LE MONDE CONNAÎT UN COUP D'ARRÊT PLURIFACTORIEL

Plusieurs paramètres (ou une combinaison de ces derniers) peuvent contribuer à l'insécurité alimentaire, dont notamment :

- **Pauvreté** : les ménages à faible revenu sont susceptibles de rencontrer des difficultés à acquérir des quantités suffisantes de denrées alimentaires nutritives.
- **Changement climatique et catastrophes naturelles** : sécheresse, inondations, tempêtes et autres catastrophes naturelles peuvent endommager les récoltes et réduire la disponibilité des denrées.
- **Conflits et déplacement de populations** : la guerre, les conflits et les déplacements forcés de population peuvent interrompre les systèmes de production et de distribution alimentaire, rendant ainsi plus difficiles l'accès aux denrées alimentaires et leur production.
- **Pratiques agricoles médiocres** : des techniques agricoles peu efficaces, un accès limité aux intrants comme les semences et l'engrais, ainsi que le manque d'infrastructures de transport et de stockage peut entraver la production et la disponibilité des denrées alimentaires.
- **Accès limité aux marchés** : les zones rurales et reculées sont susceptibles d'avoir un accès limité aux marchés, ce qui rend complexe pour les habitants de vendre ou d'acheter de la nourriture.
- **Politiques économiques** : restrictions commerciales, contrôle des prix et subventions peuvent influencer sur l'accessibilité et la disponibilité des aliments.
- **Inégalités** : qu'elles soient de revenu, d'éducation ou de genre, les inégalités peuvent limiter l'accès à l'alimentation et ainsi contribuer à l'insécurité alimentaire.
- **Gaspillage alimentaire** : près d'un tiers de la production alimentaire à l'échelle de la planète est gaspillée, alors qu'elle pourrait être réorientée pour soulager l'insécurité alimentaire.

En Afrique, l'insécurité alimentaire progresse en raison d'un faisceau de paramètres, notamment le changement climatique, les conflits, la pandémie de Covid-19 et la hausse du coût de la vie, d'après le rapport de The Economist Intelligence.<sup>5</sup>

Des conditions météorologiques défavorables en 2022 ainsi que de potentielles perturbations en 2023 toucheront l'approvisionnement alimentaire domestique, alors que les prix élevés des intrants agricoles (notamment

5 « Africa outlook 2023: the challenges ahead. Resilience amid disruption. », The Economist Intelligence Unit Limited, 2022.

le carburant et l'engrais) et des denrées alimentaires importées vont exacerber les crises de sécurité alimentaire dans la majeure partie de l'Afrique de l'Est, au Sahel et dans des régions d'Afrique australe, ainsi qu'au Soudan. Le stress hydrique et l'insécurité alimentaire vont demeurer des causes majeures de conflits, de troubles sociaux et de migration transfrontalière, en particulier en Éthiopie, en Somalie, au Soudan et au Sud-Soudan.

Les conflits sur le continent persistent et seront difficiles à résoudre. En 2023, des zones à risque d'insécurité apparaissent dans la région pauvre du Sahel, notamment au Mali et au Burkina Faso, en Libye, terre fragmentée et disputée, dans la Corne de l'Afrique, au nord du Mozambique et dans certaines parties du Nigeria. La guerre au nord de l'Éthiopie (région du Tigré) est particulièrement inquiétante, car elle continuera de saper les efforts de paix et de stabilité dans la Corne de l'Afrique en 2023.

Les conséquences de la pandémie de coronavirus et l'émergence possible de nouveaux variants pourraient continuer à se diffuser dans toute l'Afrique et au sein des partenaires économiques clés. Cela compromettrait les économies et les chaînes d'approvisionnement régionales, bien que cette probabilité soit jugée modérée comparée à celles de risques du réchauffement mondial et de poursuite des conflits, qui sont considérées comme élevées.

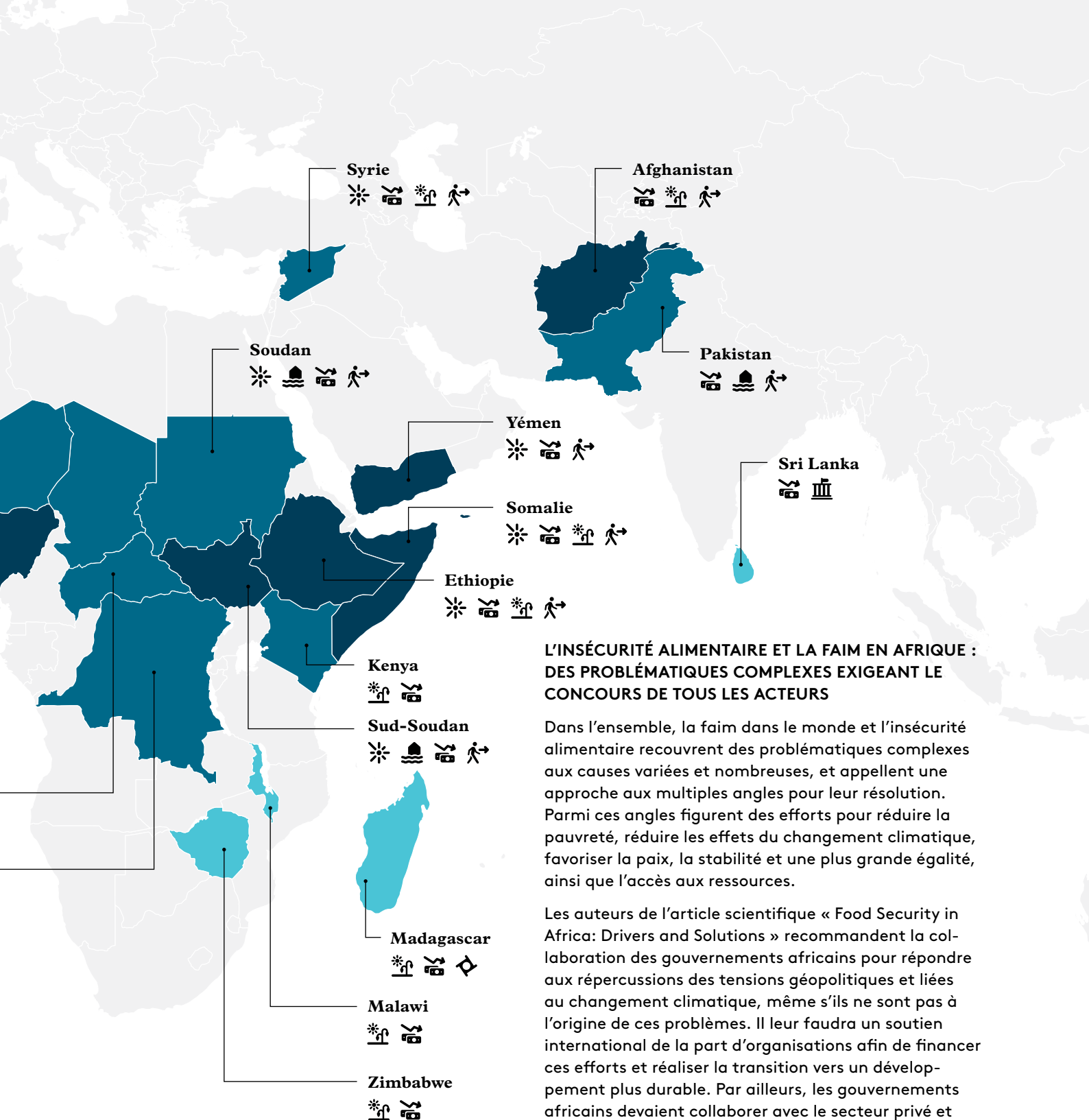
Enfin, la guerre en Ukraine menée par la Russie vient déstabiliser un peu plus les chaînes d'approvisionnement mondiales et les marchés des matières premières.

Le graphique ci-dessous illustre la crise multidimensionnelle que vit l'Afrique. Elle se compose des difficultés posées par l'insécurité alimentaire, inextricablement liée au changement climatique, des conflits, de la pandémie de Covid-19 et de la hausse du coût de la vie. Les principales pressions expliquant la montée de la faim en Afrique sont les conflits armés et le changement climatique, auxquels peut s'ajouter l'impact des difficultés d'approvisionnement de la reprise post-covid depuis 2021. Le tout est exacerbé par la guerre qui a éclaté en Ukraine le 24 février 2022 et les sanctions imposées à la Russie depuis.

La plupart de ces pressions ne sont pas endogènes, mais c'est en Afrique qu'elles y sont perçues avec la plus grande force. Certaines de ces tensions sont cycliques et l'on peut s'attendre à ce qu'elles se détendent au cours des années à venir, mais le poids du changement climatique va aller croissant ces prochaines décennies. Les actions en vue de réduire les gaz à effet de serre, bien qu'urgentes, ne réduiront pas l'effet du changement climatique avant un long moment.







### L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA FAIM EN AFRIQUE : DES PROBLÉMATIQUES COMPLEXES EXIGEANT LE CONCOURS DE TOUS LES ACTEURS

Dans l'ensemble, la faim dans le monde et l'insécurité alimentaire recouvrent des problématiques complexes aux causes variées et nombreuses, et appellent une approche aux multiples angles pour leur résolution. Parmi ces angles figurent des efforts pour réduire la pauvreté, réduire les effets du changement climatique, favoriser la paix, la stabilité et une plus grande égalité, ainsi que l'accès aux ressources.

Les auteurs de l'article scientifique « Food Security in Africa: Drivers and Solutions » recommandent la collaboration des gouvernements africains pour répondre aux répercussions des tensions géopolitiques et liées au changement climatique, même s'ils ne sont pas à l'origine de ces problèmes. Il leur faudra un soutien international de la part d'organisations afin de financer ces efforts et réaliser la transition vers un développement plus durable. Par ailleurs, les gouvernements africains devaient collaborer avec le secteur privé et la société civile, en ayant pour priorité de développer la résilience de leurs communautés pour mieux gérer l'insécurité alimentaire.

Le secteur africain de l'assurance et de la réassurance en particulier peut apporter sa contribution pour résoudre les questions de sécurité alimentaire et protéger les agriculteurs et autres parties prenantes des risques associés à la protection agricole. Pour ce faire, il peut fournir des outils adéquats et fiables de gestion du risque, ainsi que la capacité financière requise.

# Entretien avec Dr Corneille Karekezi, Directeur Général du Groupe et PDG, Africa Re

**En 2020, les primes d'assurance agricole en Afrique étaient estimées à environ 320 millions de dollars américains, soit une part de 1,6 % du total des primes d'assurance non-vie du continent, de 19 730 millions de dollars américains. Bien que cette part soit légèrement supérieure à la part mondiale qui s'établit à 1,3 %, l'intuition nous souffle qu'il semble y avoir un vaste potentiel inexploité. Comment jugez-vous la situation actuelle du marché africain de l'assurance agricole ? Quelles en sont les principales forces et faiblesses, et quelles opportunités de croissance décelez-vous ? En quoi votre rôle de réassureur se distingue-t-il des assureurs directs africains ?**

Dans l'ensemble, nous ne sommes pas satisfaits de ce qui a été accompli jusqu'à présent, que ce soit en tant qu'assureur, régulateur ou gouvernement. Malgré le poids économique majeur du secteur de l'agriculture dans de nombreux pays, les marchés de l'assurance agricole n'en sont qu'au stade embryonnaire sur le continent. Très peu de marchés, notamment en Afrique australe et en Afrique de l'Est, ainsi que le Maroc et l'Égypte, génèrent près de 80 % des primes d'assurance agricole en Afrique. Les marchés d'Afrique australe se sont bien développés, en partie car les structures du secteur primaire y sont différentes : on y trouve une large part de grandes exploitations commerciales. De bonnes structures de gestion des risques y ont non seulement été créées, mais les prix y sont également conformes au marché et les pratiques sont modernes.

Dans les pays d'Afrique de l'Ouest comme le Nigeria en revanche, nous observons plutôt des petites exploitations et de nombreux agriculteurs pratiquant l'agriculture vivrière, et en particulier des fermes qui ne sont pas intégrées au système financier formel. Néanmoins, nous y voyons de formidables opportunités de croissance, étroitement liées au fort poids économique du secteur agricole. La résilience de celui-ci, qui emploie une grande partie de la population et constitue un moteur clé de la croissance économique, affiche un besoin urgent de renforcement. La sécurité alimentaire, dont l'importance considérable et la vulnérabilité nous ont été rappelées par les retombées de la guerre Ukraine, est une condition sine qua non de la poursuite du développement du continent africain.

L'assurance peut jouer un rôle clé en dynamisant la confiance des investisseurs et en mobilisant des ressources financières à destination de l'agriculture. Toutefois, à de rares exceptions près, l'expérience a été jusqu'ici décevante :

le taux de pénétration de l'assurance agricole reste très faible. De plus, des indicateurs clés de performance comme les revenus des primes, les sommes d'assurance cumulées et la mise en place de primes ajustées du risque demeurent à des niveaux qui ne sont pas satisfaisants. Une réalité qui suggère la nécessité d'un support accru de la part des gouvernements pour garantir, par exemple, que les petits exploitants puissent accéder à des produits d'assurance et se les permettre. Mais dans un premier temps, il s'agit de renforcer la prise de conscience des gouvernements et la capacité au niveau institutionnel.

Africa Re et d'autres réassureurs ont un rôle auxiliaire à jouer dans ce cadre : le secteur agricole est dominé par des risques covariants, tels que le changement climatique, les catastrophes naturelles, les nuisibles ou les maladies. La forte concentration des risques et la volatilité des résultats de souscription qui en découlent dissuadent de nombreux assureurs directs de développer et de proposer des produits pour ce secteur. En tant que réassureurs, nous fournissons une capacité de risque qui fait cruellement défaut, des compétences techniques de gestion du risque, ainsi qu'un soutien en matière de promotion et de sensibilisation. Mais malheureusement, il existe un autre obstacle de taille qu'il faudra des années pour surmonter : je veux parler de la disponibilité insuffisante de souscripteurs agricoles en Afrique.

**En 2019, Africa Re a signé un accord avec le Global Index Insurance Facility de l'IFC<sup>6</sup> pour aider des milliers de petits exploitants nigériens à accéder plus facilement à l'assurance afin de protéger leurs cultures et leurs moyens de subsistance. L'initiative vise explicitement à aider le Nigeria à atteindre son objectif de sécurité alimentaire. Pouvez-vous nous en dire plus sur les forces à l'œuvre derrière cette initiative, sa contribution aux objectifs politiques et votre expérience jusqu'ici ? Y a-t-il des enseignements que vous souhaiteriez transmettre ?**

Avec l'IFC, nous avons identifié le besoin d'une collaboration bien plus grande entre les différentes parties prenantes pour traiter les problématiques actuelles et promouvoir le développement durable du marché. Premièrement, l'IFC et Africa Re entendaient mieux comprendre le secteur et l'environnement de marché en faisant intervenir diverses parties prenantes. Dans le cadre de notre projet mené au Nigeria, le Global Index Insurance Facility de l'IFC apporte des fonds pour la recherche ainsi que des ressources de développement de capacité technique et institutionnelle.

<sup>6</sup> International Finance Corporation, Société financière internationale, NdT

Africa Re accompagne le projet à travers des activités sur le terrain comme l'affectation de ressources humaines, la formation et la mobilisation des parties prenantes locales. Cette initiative jouit de la grande expérience de l'IFC dans le secteur de l'assurance agricole. Des champs d'action essentiels ont été identifiés ici, à savoir éliminer les inefficacités des primes subventionnées, mais aussi le renforcement nécessaire de la gestion des risques des agriculteurs, comme l'utilisation ciblée des engrais et des semences de meilleure qualité. Toutefois, le volume de primes d'assurance agricole souscrites dans ce cadre est jusqu'ici plutôt mince. Toutes les parties prenantes doivent calibrer leurs actions individuelles et collectives pour augmenter leur impact et leur pertinence.

**Le support spécifique d'IFC et d'Africa Re apporté aux compagnies d'assurance nigérianes intervient à plusieurs niveaux. Cela comprend notamment l'aide à la conception de produits d'assurance spécialisés, ainsi que le développement de plateformes numériques permettant aux agriculteurs de visualiser et comparer facilement les produits d'assurance indicielle de différents prestataires. Pourriez-vous nous en dire plus sur la plateforme numérique ? L'agriculteur qui la consulte peut-il uniquement comparer les prix et les produits, ou directement souscrire à une assurance ? Est-il possible d'accéder à d'autres produits ou services via cette plateforme ?**

Notre objectif, en développant et en déployant cette plateforme numérique, est d'améliorer la transparence et l'efficacité, mais aussi de renforcer la sensibilisation. Elle permet aux agriculteurs de fournir directement à l'assureur des informations sur l'emplacement géographique de leurs terres, l'utilisation d'engrais, les pertes réelles et d'autres renseignements pertinents. La transparence qui en résulte est ainsi utile pour instaurer la confiance et améliorer la réputation des assureurs, qui n'a pas toujours été reluisante par le passé.

**Pourquoi l'IFC et Africa Re ont-ils opté pour des produits paramétriques indiciels plutôt que, par exemple, des produits indemnitaires comme l'assurance multirisque pour les récoltes ou l'assurance de rendement de surface ? Comment jugez-vous l'expérience d'Africa Re avec les différents produits d'assurance agricole ?**

Plusieurs raisons ont présidé à cette décision. Par exemple, nous avons observé que les produits d'assurance indemnitaires sont efficaces pour couvrir les risques de grandes exploitations lorsque des statistiques adéquates et des

systèmes comptables fiables existent. Ce type de produit est en revanche peu économique pour les petites exploitations. De plus, les agriculteurs pratiquant l'agriculture vivrière en particulier ont un besoin immédiat de liquidité en cas de perte, que les produits indemnitaires ne peuvent pas satisfaire en raison du long processus de gestion de déclaration et de règlement des sinistres. Toutefois, même si nous étions préparés à proposer un produit indemnitaires, souvent, nous ne disposons pas des données nécessaires pour développer des produits pertinents et solides pour ces petits exploitants. Par conséquent, nous avons opté pour les produits indiciels, qui reflètent mieux les évolutions technologiques comme la télédétection.

**Pensez-vous que le cadre réglementaire pour l'assurance soit propice au développement rapide et durable des marchés africains de l'assurance agricole ? Selon vous, où faut-il agir ? Quelles sont vos recommandations ?**

Sur de nombreux marchés, les autorités réglementaires ont déjà fait du très bon travail. Cependant, toutes les parties prenantes doivent comprendre si ces autorités veulent se cantonner à la réglementation et à la surveillance, ou si elles veulent jouer un rôle actif dans le développement du marché. Si ce mandat n'existe pas dans un pays donné ou s'il est jugé de moindre importance, les régulateurs ne se sentiront pas habilités à contribuer activement au développement durable de marchés d'assurance solides, même s'ils sont susceptibles de devenir des parties prenantes très puissantes et influentes. La volonté politique est donc le facteur clé pour accomplir le changement et améliorer les conditions. Dans ce cadre, nous souhaiterions citer en exemple le régulateur marocain, qui joue un rôle de premier plan et fructueux dans le développement du marché.



# Entretien avec Benseidi Abdallah, Président-Directeur-Général, Compagnie Centrale de Réassurance (CCR)

**Les pays d'Afrique du Nord, dont l'Algérie, bénéficient d'une meilleure sécurité alimentaire que les pays d'Afrique subsaharienne. Pourquoi cela ?**

La différence constatée entre les deux régions pourrait être motivée par plusieurs paramètres, dont les principaux se déclinent comme suit :

- les conditions météorologiques des pays de l'Afrique du Nord sont plus clémentes et plus favorables à plusieurs types de cultures (contrairement à celles des pays subsahariens où le climat est aride et n'est pas propice à la majorité des cultures) ;
- la fertilité du sol et sa diversité ;
- l'utilisation accrue de nouvelles méthodes et techniques à l'instar des cultures sous serres, des systèmes d'irrigation de goutte-à-goutte, de l'irrigation d'appoint, etc. ;
- la facilitation de l'accès aux crédits agricoles ;
- la construction de barrages et de retenues d'eau ;
- le soutien des pouvoirs publics aux agriculteurs (comme la prise en charge, dans certains cas, des pertes subies par les agriculteurs).

**Comment l'Algérie se situe-t-elle par rapport aux pays voisins en matière de sécurité alimentaire ?**

S'agissant de la comparaison de l'Algérie à ses voisins, notre pays et en plus des potentialités qu'il recèle (l'Algérie possède la nappe phréatique la plus importante au monde avec des terres agricoles estimées à 413 588 km<sup>2</sup>, a mis en place plusieurs plans (comme le Plan National de Développement Agricole [PNDA], le Plan National de Développement Agricole et Rural [PNDAR]) pour renforcer la sécurité alimentaire du pays, promouvoir une économie productive et diversifiée. En effet, l'Algérie est plus que jamais déterminée à atteindre cet objectif et son dernier plan d'action en témoigne : on peut citer, entre autres, l'encouragement des investissements privés à travers un certain nombre de mesures incitatives dont des facilités d'accès au foncier et l'allègement de la bureaucratie pour investir par la création d'un guichet unique. Ces facilités devraient permettre d'intensifier la production et de favoriser l'augmentation de l'offre ainsi que la réduction des importations de produits agricoles (céréales, colza, maïs, betterave sucrière, etc.).

En outre, le gouvernement mise sur la promotion de l'investissement dans le sud par le biais de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes,

l'assainissement du foncier et la récupération des terres non cultivées ainsi que la sécurisation des exploitants par la régularisation de leur situation.

**L'assurance agricole joue-t-elle un rôle important dans le soutien à la croissance et au développement du secteur agricole en Algérie ?**

D'après les données de la Banque mondiale, la production intérieure brute agricole (PIBA) est passée de 5,4 milliards de dollars américains en 1999 à 11,2 milliards en 2008 et plus de 20 milliards en 2020. En termes de pourcentage du PIB, le secteur a amélioré sa part de manière quasi continue depuis 2011 (en passant de 8,11 % en 2011 à 15,47 % en 2021 et 14,70 % en 2022. La baisse enregistrée entre les deux dernières années s'explique par l'augmentation des recettes pétrolières). Ceci est le fruit de la politique des pouvoirs publics pour promouvoir ce secteur afin d'assurer la sécurité alimentaire, tant attendue.

**En Algérie, l'assurance agricole est principalement proposée par la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR), une société publique. S'agit-il d'une solution efficace pour promouvoir l'assurance agricole en Algérie ? Quel rôle joue l'assurance privée ?**

Il est à noter que la principale compagnie en charge de l'assurance agricole en Algérie est la Caisse Nationale de la Mutualité Agricole (CNMA) et non pas la CAAR. Elle domine le marché algérien des assurances sur le volet agricole (avec un chiffre d'affaires de 2 385 millions de dinars algériens<sup>7</sup> au 31 décembre 2021), dont elle capte 55 %, et se propose comme un accompagnateur du monde agricole à travers différents types de couvertures. Cela dit, son efficacité ne peut être quantifiée étant donné que la faiblesse du taux de pénétration de ce type de couvertures s'explique par d'autres facteurs que la disponibilité des produits d'assurance.

Pour ce qui est de l'apport du secteur privé, il existe certaines compagnies à capitaux privés qui proposent des couvertures en assurance agricole (des couvertures classiques). Cependant, leurs parts restent marginales.

7 17,65 millions de dollars américains, NdT

**L'Algérie a introduit une solution innovante appelée «assurance indiciaire de rendement de surface<sup>8</sup>», développée par la Banque mondiale en partenariat avec le gouvernement algérien pour protéger les agriculteurs contre les pertes dues aux faibles rendements des cultures causées par des risques liés aux conditions météorologiques. Y a-t-il eu d'autres innovations dans le domaine de l'assurance agricole?**



En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Algérie a entamé des travaux de réflexion pour le lancement de l'assurance paramétrique avec pour objet de couvrir les récoltes contre certaines catastrophes naturelles (sécheresse, feux de forêt, etc.). Ce projet est toujours en cours.

**Pensez-vous que le cadre réglementaire de l'assurance est propice au développement rapide et financièrement pérenne du marché algérien de l'assurance agricole? Où se situe le besoin d'action selon vous? Quelles sont vos recommandations?**

Le cadre réglementaire actuel est jugé adéquat. Toutefois, le basculement vers l'assurance paramétrique nécessiterait l'adaptation et le renforcement de ce cadre afin de mieux accompagner l'essor de l'assurance agricole.

**Quelle est la position de la CCR sur l'assurance agricole?**

Nous développons l'assurance agricole et en avons fait une priorité stratégique au sein de notre entreprise. Il s'agit d'un projet à long terme, car en Algérie, nous avons surtout des artisans agriculteurs qui ne sont pas très familiers du concept d'assurance. La CCR soutient toutes les initiatives qui lui sont présentées, qu'elles émanent d'investisseurs locaux ou de compagnies d'assurance désireuses de lancer de nouveaux produits d'assurance agricole sur le marché. L'aquaculture est un bon exemple. Dans ce secteur, la CCR a récemment pris les devants en développant les premières étapes d'un produit d'assurance qui ouvrira la porte aux investisseurs souhaitant développer de telles fermes. Telle une locomotive, la CCR est prête à tout mettre en œuvre pour que le secteur de l'assurance en général, et de l'assurance agricole en particulier, parvienne à garantir la sécurité alimentaire en Algérie.

# Entretien avec Gael Certain, responsable Agriculture EMEA, et Mario Wilhelm, responsable Solutions Secteur Public Moyen-Orient et Afrique, Swiss Re

## De la nécessité de bâtir des partenariats

Le manque d'accessibilité technique et financière, ainsi que le déficit de prise de conscience sont les causes profondes entravant la pénétration de l'assurance agricole en Afrique. Cette dernière est faible, quoique sensiblement égale à la plupart des branches de l'assurance sur le continent. Pour améliorer la situation, faire progresser la sensibilisation et la compréhension, ainsi qu'établir de nouvelles approches de gestion des risques seront essentiels.

L'assurance agricole classique est onéreuse, et pas simplement d'après les standards africains. Les processus de distribution et de règlement des sinistres demandent beaucoup de travail, les experts devant se déplacer sur site et évaluer les pertes. Enfin, l'accessibilité technique est problématique. Hormis en Afrique australe, l'agriculture du continent est composée principalement de petits exploitants ou d'agriculteurs pratiquant l'agriculture vivrière. Ces derniers sont difficiles et coûteux à atteindre, et ils ne peuvent consacrer que des moyens très modestes à l'acquisition de l'assurance. Ainsi, l'assurance agricole se concentre souvent sur les niveaux de revenus intermédiaires à élevés et a donc tendance à exclure les personnes les plus vulnérables du secteur, fortement exposées à la volatilité de la sécurité alimentaire.

## De la nécessité d'agréateurs et de facilitateurs

Ces dernières années, l'assurance agricole a profité d'innovations, à la fois dans les produits et dans les processus. Les assureurs ont gagné en efficacité pour surmonter certains des principaux obstacles mentionnés ci-dessus. Des agrégateurs, comme les gouvernements, les banques, les fournisseurs d'intrants ou des organisations communautaires fournissent des services d'extension de l'assurance agricole. Cela peut prendre la forme de formation, de soutien financier, d'octroi de crédit, de distribution de semences, engrais ou herbicides, ainsi que l'organisation des exportations pour les exploitants de cultures commerciales, ou l'accès à des comptes bancaires.

Le faible niveau d'inclusion financière constitue une autre difficulté posée à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs africains et à la sécurité alimentaire. Les agriculteurs de subsistance sont ceux dont l'intégration est la plus complexe, car ce sont les acteurs les plus éloignés de la chaîne de valeur financière. Les banques ont tendance à se montrer prudentes en matière de prêts dans le secteur agricole, en raison du risque qu'ils ne soient pas remboursés en raison des risques météorologiques. Ainsi, l'assurance est adossée au crédit à titre de garantie.

Les assureurs en Afrique nouent également des partenariats avec des facilitateurs ou des agrégateurs pour expliquer et distribuer leurs produits. Les opérateurs de télécommunications et de téléphonie mobile ont grandement contribué à la distribution, à la collecte de primes et aux versements d'indemnités. Toutefois, des partenaires au sein de la chaîne de valeur agricole restent nécessaires pour expliquer le produit et accompagner les petits exploitants dans le processus d'acquisition de l'assurance.

Afin de trouver le produit adapté, le marché a enregistré d'importants progrès en vue d'améliorer l'accessibilité financière et technique. Les produits indemnitaires, qui s'appuient sur des experts pour se rendre sur le terrain et vérifier les déclarations de sinistres, peuvent fonctionner sur des marchés agricoles matures, mais ont tendance à être trop coûteux pour la réalité du marché africain. À l'inverse, l'assurance paramétrique, comme les produits basés sur un indice météorologique ou de rendement de surface se sont imposés comme le modèle dominant, car ils peuvent être contrôlés de manière indépendante ; ils sont en outre plus économiques et avantageux. Tandis que les assureurs doivent investir davantage dans les ressources pour la souscription et les sinistres agricoles, les gouvernements devront renforcer la collecte et la mise à disposition de données météorologiques ou de statistiques de rendement pour améliorer les capacités globales de modélisation et le zonage agricole, et réduire les risques de base.

## De la nécessité de la continuité

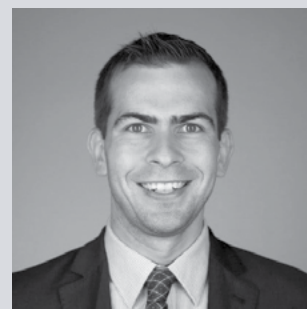
Les gouvernements ont un rôle majeur à jouer dans le développement du marché de l'assurance agricole en Afrique. Globalement, on peut distinguer deux catégories. Primo, l'Afrique du Sud qui, outre son important secteur de petits exploitants, dispose d'un important secteur agricole commercial, où les agriculteurs sont plus conscients des risques et ont les moyens financiers de souscrire une assurance. Secundo, la plupart des autres pays, où les agriculteurs de subsistance et les petits exploitants constituent la majorité du secteur et qui dépendent des subventions pour souscrire une assurance. Conjointement avec le secteur de l'assurance, les gouvernements devront faire passer à l'échelle supérieure les projets pilotes qui viennent peut-être seulement d'être lancés en partenariat avec des organismes financeurs comme les banques de développement pour en faire des modèles pérennes qui rayonneront au-delà de leurs frontières initiales.

La continuité est un autre ingrédient essentiel afin de poursuivre le développement du marché. De nombreux programmes d'assurance initiaux lancés en Afrique manquaient de stabilité ou étaient maintenus pour une période donnée. Cette situation s'est améliorée depuis que les organismes financeurs multilatéraux et les gouvernements reconnaissent le besoin de maintenir leur engagement et de fournir un financement pluriannuel.

Enfin, chaque marché africain est différent, et une approche unique ne fonctionne pas. Tandis que l'Afrique du Sud est le pays le plus tourné vers l'aspect commercial, les pays d'Afrique de l'Est, généralement plus avancés en matière de services financiers, ont tendance à être des marchés à l'esprit d'entreprise plus développé qu'en Afrique subsaharienne. En Afrique du Nord, les mutuelles d'assurance agricole dominent certains marchés et sont à même de jouer le rôle d'agrégateurs efficaces. En Afrique de l'Ouest, le marché de l'assurance agricole, comme d'autres branches, est encore trop axé sur une approche ex post ; une plus grande continuité des programmes publics serait bénéfique.

### **L'assurance agricole n'est pas le seul moyen pour améliorer la sécurité alimentaire**

Aborder la question de la sécurité alimentaire de la population africaine nécessite d'analyser l'intégralité de la chaîne de production alimentaire. Les risques nécessitent des couvertures qui concernent non seulement le processus de production, mais aussi le stockage, la distribution ou l'exportation de produits. Par ailleurs, les menaces pesant sur les moyens de subsistance des agriculteurs constituent un obstacle de taille à la sécurité alimentaire, mais il est souvent ignoré. Si un membre essentiel du foyer est touché par une maladie, cela peut représenter une menace pour la production aussi grave qu'une sécheresse ou des nuisibles. Les assureurs comme le service public doivent abattre les cloisons entre les secteurs et intégrer la protection médicale et de la santé à leur approche. Toutefois, cette intégration peut s'avérer complexe : de nombreuses ressources visant l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la productivité agricole, ou la lutte contre le changement climatique sont affectées à ces buts de manière restrictive et il n'est pas simple de les réaffecter aux besoins de santé au sein de la couverture.



# Assurance agricole

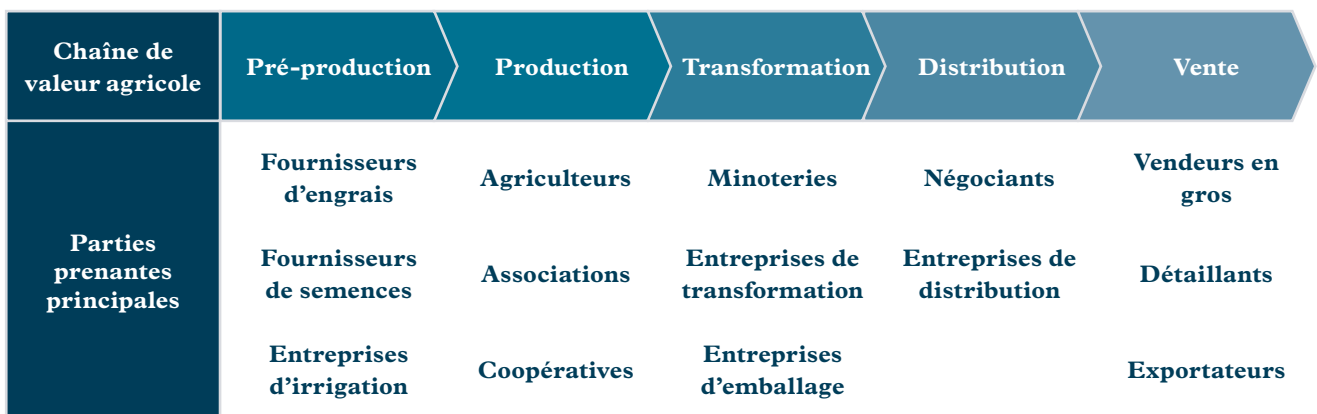
L'agriculture est la cheville ouvrière de nombreuses économies émergentes, avec une part significative de la population en étant dépendante pour ses moyens de subsistance. Toutefois, le secteur primaire regorge également de risques, comme des schémas météorologiques imprévisibles, des nuisibles et des maladies, ainsi que des fluctuations de marché. Ces risques entraînent fréquemment de mauvaises récoltes ou des pertes de bétail, qui peuvent avoir des effets désastreux sur la sécurité alimentaire, et menacer l'existence même des agriculteurs et de leurs familles. L'assurance agricole a le potentiel de réduire certains de ces risques et d'améliorer la sécurité alimentaire. Par rapport à 90 % en 2007, 83 % de l'assurance agricole mondiale en 2017 couvrait les récoltes, tandis que la couverture du bétail, l'horticulture y compris les serres, l'aquaculture/la pisciculture ainsi que de la sylviculture a augmenté.<sup>9</sup> Cela témoigne du fait que le secteur de l'assurance a récemment développé un plus grand appétit pour la couverture de risques plus complexes et très spécifiques.

## LA CHAÎNE DE VALEUR AGRICOLE

La chaîne de valeur agricole désigne la série d'activités interconnectées impliquées dans la production, la transformation et la distribution de produits agricoles depuis l'exploitation agricole au consommateur final. Elle débute par la production de produits agricoles primaires comme les cultures, le bétail et le poisson, et comprend des activités comme la récolte, le transport, la transformation, l'emballage et la commercialisation.

**Graphique 5 : La chaîne de valeur agricole**

Source : Faber Consulting AG



<sup>9</sup> Innovations and emerging trends in agricultural insurance for smallholder farmers – an update, GIZ, 2021



À chaque étape de la chaîne de valeur, le produit gagne en valeur ajoutée à travers les activités de transformation, de contrôle qualité et de commercialisation. Elles sont essentielles à la création de produits répondant aux besoins des consommateurs et pour s'assurer que ces produits soient mis sur le marché de manière efficace et conforme aux délais.

La chaîne de valeur agricole est un rouage essentiel de l'économie de nombreux pays, car elle contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi et à la croissance économique. Cependant, la chaîne de valeur est souvent caractérisée par des inefficacités, susceptibles d'entraîner une faible productivité, des produits de qualité médiocre ainsi que de faibles bénéfices pour les agriculteurs et autres parties prenantes. Améliorer l'efficacité et l'efficience de la chaîne de valeur agricole peut permettre d'améliorer la productivité, la qualité et les bénéfices pour les consommateurs comme pour les exploitants.

### RISQUES DE PRODUCTION AGRICOLE

La production agricole est sujette à toute une variété de risques pouvant affecter les rendements, la rentabilité et la pérennité des agriculteurs. Ces risques peuvent être classés en risques de production, de prix, financiers et institutionnels. Aux fins de la présente publication, nous nous concentrerons sur les risques de production agricole et leur impact sur la sécurité alimentaire.

Ils incluent notamment, sans s'y limiter, les risques météorologiques, les nuisibles et les maladies, ainsi que les mauvaises récoltes en raison de la pauvreté du sol ou d'une irrigation inadaptée. Afin de réduire ces risques, les agriculteurs peuvent prendre diverses mesures de gestion, comme diversifier les cultures, adopter des pratiques agricoles durables, investir dans l'irrigation et des infrastructures, contracter une assurance ou recourir à d'autres outils de transfert du risque.

### MARCHÉ MONDIAL DE L'ASSURANCE AGRICOLE

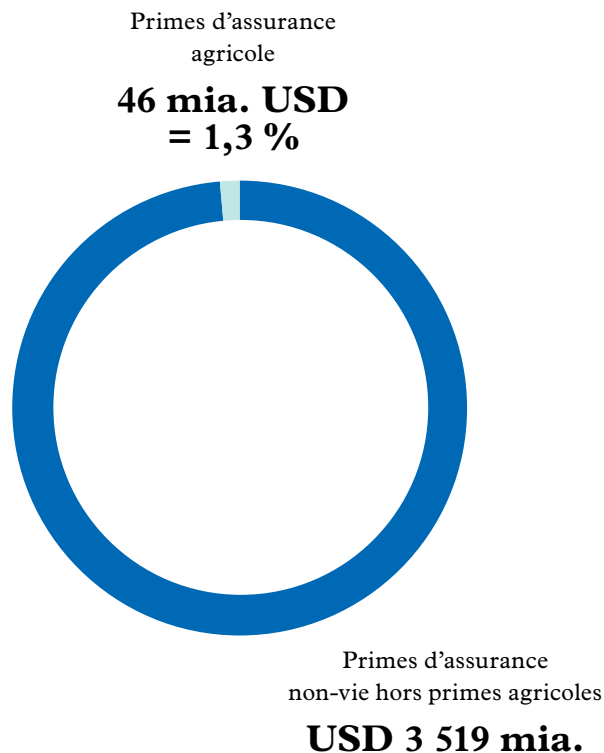
Le marché mondial de l'assurance agricole a connu une forte croissance ces dernières années, car le besoin en outils de gestion du risque croît aussi. D'après Swiss Re, ce marché était évalué à 46 milliards de dollars américains en 2020 et devrait atteindre 80 milliards en 2030, avec une croissance (TCAC) de 5,7 %. Les principaux marchés de primes d'assurance agricole sont

les États-Unis et la Chine, avec des volumes de primes annuelles de respectivement 15 et 12 milliards de dollars américains ; combinés, ils représentent plus de 50 % du marché mondial.

### Graphique 6 : Primes mondiales d'assurance non-vie et d'assurance agricole en 2020

Source : a. Primes mondiales d'assurance non-vie : Swiss Re sigma Explorer ; b. Primes mondiales d'assurance agricole : Swiss Re sigma 5: Maintaining resilience: The role of P&C insurers in a new world order

Un des facteurs clés de la croissance de l'assurance agricole est l'augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques comme la grêle, la sécheresse, les inondations et les tempêtes qui peuvent avoir un impact significatif sur les rendements des cultures et les revenus des agriculteurs.

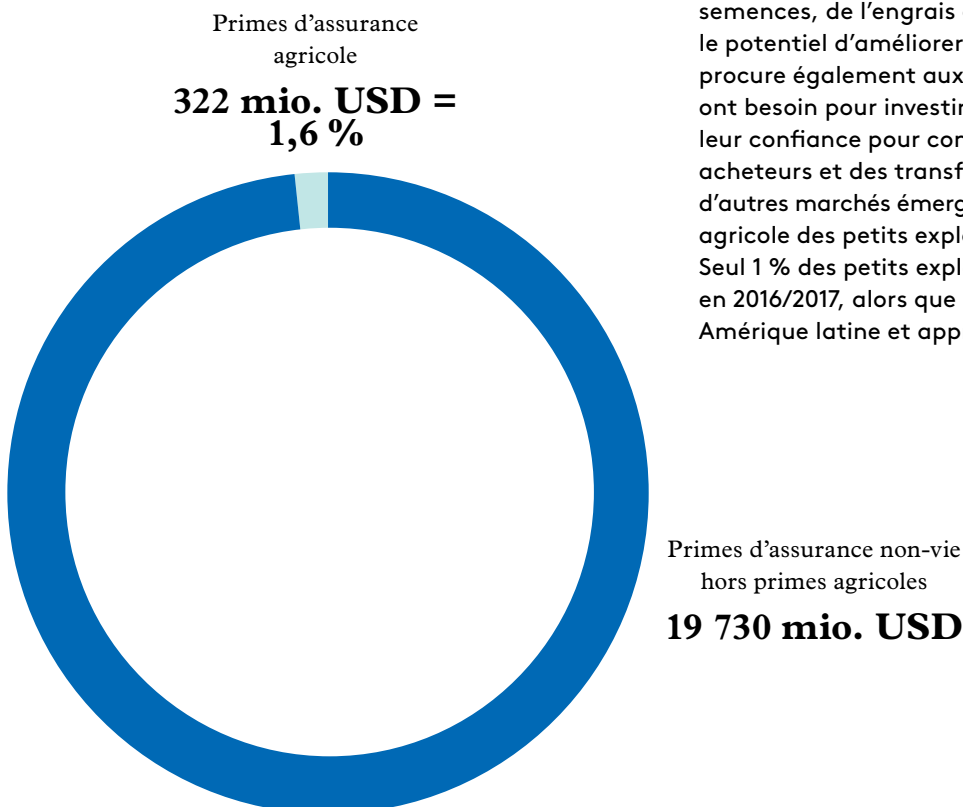


### MARCHÉ AFRICAIN DE L'ASSURANCE AGRICOLE

En Afrique, le marché de l'assurance agricole est relativement sous-développé, il affiche un faible taux de pénétration et une gamme limitée de produits. Toutefois, le marché est en croissance depuis quelques années, porté par la hausse de la demande en solutions de gestion du risque parmi les agriculteurs, ainsi que le développement de nouvelles technologies et modèles d'assurance. La valeur des primes d'assurance agricole en Afrique est estimée à moins de 0,7 % du total mondial.

#### Graphique 7 : Primes mondiales d'assurance non-vie et d'assurance agricole en Afrique, 2020 Primes non-vie en Afrique, 2020

Source : a. Primes d'assurance non-vie en Afrique : Swiss Re sigma Explorer ; b. Primes d'assurance agricole en Afrique : BEINSURE<sup>10</sup>



La couverture de l'assurance agricole en Afrique varie fortement selon les pays et malheureusement, il n'existe pas de données complètes et à jour pour en comparer le niveau entre les différents pays d'une région. Toutefois, certains ont réalisé des progrès considérables en la matière ces dernières années.

Avec un volume de primes estimé supérieur à 100 millions de dollars américains, l'Afrique du Sud est de loin le plus grand marché de l'assurance agricole sur le continent, suivi du Maroc et du Botswana, générant respectivement entre 20 et 40 millions de dollars américains de primes. Les deux seuls autres marchés où les volumes sont supérieurs à 10 millions sont probablement le Nigeria et la Zambie.

Chez les petits exploitants, l'assurance agricole compense en premier lieu les risques associés à l'imprévisibilité du climat. La réduction du risque permet d'augmenter la probabilité d'obtention de crédit et ainsi d'investir dans des ressources avant récolte comme des semences, de l'engrais et de la main-d'œuvre, ayant le potentiel d'améliorer le rendement des cultures. Elle procure également aux agriculteurs la sécurité dont ils ont besoin pour investir leurs économies et renforcer leur confiance pour conclure des contrats avec des acheteurs et des transformateurs. En comparaison avec d'autres marchés émergents dans le monde, l'assurance agricole des petits exploitants en Afrique est très faible. Seul 1 % des petits exploitants africains étaient assurés en 2016/2017, alors que ce taux est de plus de 15 % en Amérique latine et approche 50 % en Asie.<sup>11</sup>

<sup>10</sup> Agricultural Insurance in Africa. How Farmers Can Reap Benefits of Crop Insurance?, BEINSURE, 2022

<sup>11</sup> Determinants of uptake and strategies to improve agricultural insurance in Africa: a review., Environment and Development Economics, 2021, 26, 605–631

**Tableau 2 : Couverture d'assurance agricole pour les petits exploitants dans les pays en développement et à revenu intermédiaire**

	Amérique latine et Caraïbes	Asie	Afrique
Nombre de petites exploitations	21 005 083	420 078 903	59 056 107
Nombre de polices d'assurance	3 315 626	194 185 463	600 975
Pourcentages de petits propriétaires exploitants assurés	15,8 %	46,2 %	1,0 %

Différentes catégories d'assurance peuvent jouer un rôle crucial dans le soutien à la sécurité alimentaire en Afrique, non seulement au stade de la production, mais aussi lors du stockage et de la distribution :

1. L'assurance agricole peut protéger les agriculteurs contre les risques financiers liés à la perte de récoltes, aux catastrophes naturelles ou autres risques de production.
2. L'assurance de biens/incendie procure un filet de sécurité financière pour les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires stockant des marchandises, contribuant à leur protection en cas de perte inattendue ou de dommage causé par un incendie ou d'autres risques couverts.
3. L'assurance transport/fret, ou assurance des marchandises confiées, qui peut également couvrir les produits agricoles lors du transport, est une assurance tous risques, assortie de certaines exclusions pour les événements non assurables. Elle couvre l'écart financier entre le montant de la responsabilité civile et la valeur réelle des biens. Ce produit d'assurance couvre la période entre le départ de l'envoi et son arrivée à destination.

Aux fins de cette publication, nous nous concentrons toutefois sur les risques pesant sur la production agricole, et donc sur la branche la plus importante pour promouvoir la sécurité alimentaire, à savoir l'assurance agricole.

## ASSURANCE AGRICOLE : CATÉGORIES DE PRODUITS ET PRODUITS POPULAIRES

### Produits d'assurance indemnitaires

Jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle, l'assurance agricole était principalement proposée sous forme d'assurance indemnitaire afin de transférer le risque de pertes spécifiques de cultures ou de bétail. Elle indemnisait les agriculteurs en fonction des pertes réelles, généralement après une inspection sur site par l'assureur pour confirmer l'étendue et la valeur du dommage. L'assurance agricole indemnitaire pose certaines difficultés pour l'assureur, notamment l'aléa moral et la sélection défavorable, des coûts administratifs élevés, des retards dans le règlement des sinistres et un manque de données historiques de rendement pour les exploitations individuelles. D'autre part, les polices indemnitaires permettent aux assureurs de proposer des solutions sur mesure, car les produits peuvent être adaptés aux besoins des clients pour assurer les risques liés à leurs cultures ou leur cheptel. De plus, ces polices se fondent sur les pertes réelles plutôt que sur la perte perçue ou anticipée. Cela réduit le potentiel de sélection défavorable pour les titulaires de police susceptibles de chercher à souscrire une assurance uniquement lorsqu'ils sont confrontés à une perte.

Voici certains des types de produit les plus courants dans l'assurance agricole indemnitaire :

**Assurance récolte à risque spécifié** : ce produit couvre les pertes dues à des risques spécifiques comme la grêle, l'incendie, les tempêtes, le gel ou une combinaison de ces risques. Ils sont énumérés dans la police d'assurance. L'indemnisation repose sur un dommage matériel appliqué à la somme assurée, moins une fran-

chise. L'assurance contre la grêle est le produit de ce type le plus courant. Elle est largement répandue en Amérique du Nord, en Europe, en Argentine, en Afrique du Sud et en Australie.

**Assurance récolte multirisque :** ce type de produit d'assurance protège les agriculteurs des pertes à la suite d'une grande variété de risques, dont les catastrophes naturelles comme la sécheresse, une humidité excessive, la grêle, le vent, le gel et autres phénomènes météorologiques. Les risques non liés à la météo sont également présents, comme les invasions d'insectes et les maladies. L'assurance récolte multirisque peut être souscrite par des titulaires de police individuels et la rémunération est calculée selon la différence entre le rendement garanti et le rendement réalisé/récolté. Le coût de l'assurance et le montant d'indemnisation par l'assureur sont tous deux liés à la valeur d'une culture spécifique. Ce produit est très répandu, et les polices doivent être souscrites avant chaque saison de croissance dans le cadre de périodes précises et avant la plantation. Si un sinistre se produit suffisamment tôt lors de la saison de végétation, la police peut intégrer des incitations à replanter ou des pénalités pour l'absence de plantation.

**Assurance de protection du revenu :** ce type d'assurance entre dans la catégorie de produits d'assurance récolte multirisque. Dans la mesure où le revenu agricole issu de la production des cultures peut être faible même si les rendements ne le sont pas, les polices de protection du revenu assurent les exploitants contre les pertes de rendement à la suite de phénomènes naturels comme la sécheresse, l'humidité excessive, la grêle, le vent, le gel, les nuisibles et les maladies. Elle couvre aussi les pertes de revenu engendrées par une évolution du prix de récolte par rapport au prix projeté.

**Assurance du bétail classique :** les produits d'assurance de bétail les plus courants fournissent une couverture multirisque pour des animaux et cheptels spécifiques contre la perte, le décès, les blessures, les maladies et les épidémies. Les polices standard reposent sur la valorisation de marché actuelle, mais certains assureurs permettent d'ajuster les polices et d'accepter des valeurs plus flexibles.

### Produits d'assurance indicielle

L'assurance indicielle est devenue la forme la plus courante d'assurance agricole. Les contrats sont basés sur des événements définis et enregistrés par un seul indice régional plutôt qu'au niveau de l'exploitation ou de la parcelle, par exemple une sécheresse enregistrée par une station météorologique locale ou une estimation officielle d'une faible récolte pour un district ou un comté. Ces données sont généralement objectives et fiables. Tous les souscripteurs dans une région définie se voient proposer les mêmes conditions contractuelles par unité de couverture et paient le même taux de primes. Quand un événement déclenche un paiement, les souscripteurs reçoivent le même taux de paiement par unité d'assurance. On estime qu'environ 80 % de l'ensemble des programmes d'assurance agricole sont indiciaires, signe que ce type d'assurance relativement récent est devenue l'alternative dominante à l'assurance indemnitaire. Cela s'explique non seulement par sa capacité à réduire les frais administratifs, mais aussi car

elle propose une solution aux problèmes de sélection défavorable et d'aléa moral liés à l'assurance agricole classique. Le principal inconvénient de cette catégorie de produit est le risque de base, qui désigne le risque que l'indemnité versée au titulaire de la police ne reflète pas la perte effectivement subie. Le risque de base est une limitation consubstantielle aux produits d'assurance paramétrique, et les assureurs doivent soigneusement concevoir leurs polices pour le réduire au minimum.

**Assurance indicielle de rendement de surface :** le premier produit de ce type a été développé en Suède au début des années 1950, il est utilisé en Inde depuis 1979 et aux États-Unis depuis 1993. Avec cette assurance, l'indemnité est versée en fonction du rendement moyen récolté d'une surface, comme un comté ou un district. Le rendement assuré est défini sous forme de pourcentage du rendement moyen de la surface (généralement 50 % à 90 %). L'indemnité est versée si le rendement moyen réalisé sur la surface est inférieur au rendement assuré. Ce type d'assurance indicielle nécessite des données historiques de rendement de surface, afin d'établir le rendement moyen normal et le rendement assuré.

**Assurance indicielle de récolte liée au climat :** l'indemnité repose ici sur la survenue d'un paramètre météorologique spécifique mesuré sur une période prédéfinie par une station météorologique précise ou par un réseau satellitaire spécifique. Le produit est conçu pour protéger les agriculteurs contre les risques météorologiques comme la sécheresse, la pluviométrie excessive ou des vagues de chaleur qui peuvent entraîner des pertes de récoltes. L'indemnité est versée si la valeur effective de l'indice est supérieure ou inférieure à un seuil prédéfini. Le calcul de l'indemnité repose sur une somme convenue en amont par unité de l'indice (p. ex. dollars par millimètre de précipitations). Ce type de produit est commercialisé depuis 2002.

**Assurance basée sur l'indice de végétation par différence normalisée (NDVI) :** ce type d'assurance s'appuie sur des images de satellites pour suivre l'évolution de la densité de végétation au fil du temps. Il couvre les agriculteurs contre le risque de perte de rendement en raison de phénomènes météorologiques comme la sécheresse, les inondations et les nuisibles. L'indice repose sur la différence entre la réflectance proche-infrarouge et celle de la lumière rouge des cultures. Elle sert ensuite de base de calcul de la valeur représentant la santé et la densité de la végétation. Si cet indice de

végétation tombe sous un certain seuil, un paiement à l'agriculteur est déclenché, qu'il ait ou non subi des pertes de récoltes. Par exemple, il existe des produits où le paiement repose sur un indice qui met en rapport le déficit d'humidité et la dégradation des pâturages. Ce produit est appliqué aux pâtures dans quelques pays.

**Assurance indicielle du bétail (IBLI) :** ce produit est conçu pour protéger les moyens de subsistance pastoraux et autres gardiens de troupeaux contre le risque de pertes de bétail liées à la sécheresse. À l'inverse de l'assurance indemnitaire classique, qui nécessite une estimation individuelle de la valeur du bétail de l'agriculteur et le paiement de primes, l'IBLI repose sur un indice reflétant le degré de sécheresse dans une zone donnée. Un indice est créé sur la base des données satellite de la couverture végétale, corrélée à la santé et au bien-être du cheptel. Il mesure la densité de la végétation dans une zone en particulier, et lorsque l'indice tombe sous un seuil prédéfini, cela déclenche un paiement aux agriculteurs membres.

### Kenya Livestock Insurance Program (KLIP, programme d'assurance du bétail au Kenya)

Le KLIP est un programme d'assurance conçu pour procurer aux bergers la protection financière contre les pertes de bétail causées par des phénomènes liés à la sécheresse. Il a été lancé en 2015 avec le soutien du gouvernement kényan, de la Banque mondiale et d'autres partenaires de développement.

Le KLIP recourt à l'imagerie satellite et à d'autres sources de données pour évaluer la couverture végétale et prédire la probabilité de pertes de bétail liées à la sécheresse dans des zones spécifiques. Sur la base de ces prévisions, les bergers membres peuvent souscrire des polices d'assurance pour protéger leurs troupeaux. Si un épisode de sécheresse se produit et se traduit par une nette réduction de la densité de la végétation, les titulaires de police éligibles bénéficient d'indemnités pour compenser leurs pertes.

**Tableau 3 : Indicateurs clés de performance du programme KLIP, 2015 – 2020**

Source : ILRI (2021): Building financial resilience in pastoral communities in Africa

Année	Saison	Nombre de ménages	Somme totale assurée En millions d'USD	Primes En millions d'USD	Indemnités En millions d'USD	Taux de perte
2015 – 16	Petite saison des pluies	5 000	5,59	0,56		6 %
	Grande saison des pluies	5 000			0,035	
2016 – 17	Petite saison des pluies	14 010	8,92	1,64	2,15	321 %
	Grande saison des pluies	13 776			3,13	
2017 – 18	Petite saison des pluies	18 012	12,61	2,46	1,75	71 %
	Grande saison des pluies	18 012				
2018 – 19	Petite saison des pluies	18 012	12,61	2,41	0,88	161 %
	Grande saison des pluies	18 012			2,99	
2019 – 20	Petite saison des pluies	18 012	12,61	2,41	0	0 %
	Grande saison des pluies	18 012				
<b>Total</b>			<b>52,34</b>	<b>9,5</b>	<b>10,94</b>	<b>115 %</b>

Depuis son lancement, le KLIP a connu une forte demande de la part des bergers. Le nombre de ménages couverts est passé de 5 000 lors de la saison 2015/2016 à plus de 18 000 en 2019/2020. Les sommes totales assurées ont dépassé les 12,5 millions de dollars américains en 2020, et plus de 10 millions de dollars américains d'indemnités ont été versés depuis la création du programme. Avec un taux de prime moyen d'environ 18 %, les primes cumulées dépassent les 9 millions de dollars. Comme l'on pouvait s'y attendre dans le cas d'un modèle d'assurance météorologique, le taux de perte est extrêmement volatil.

Diverses parties prenantes ont fait l'éloge du KLIP en tant qu'outil efficace d'instauration de la résilience et de réduction de la pauvreté parmi les communautés pastorales du Kenya. Il a également été reconnu comme une pratique d'excellence mondiale en termes de conception et de déploiement de programmes d'assurance indicielle pour le bétail.

### SOUTIEN FINANCIER À L'ASSURANCE AGRICOLE

L'agriculture est un secteur économique qui, depuis des décennies et dans de nombreux pays du monde, bénéficie de différentes formes de subventions. Dans ce contexte, la question n'est pas tant celle du soutien à l'expansion des marchés d'assurance agricole dans les pays en développement, mais plutôt celle de la manière de concevoir un soutien financier aussi efficace et ciblé que possible.

Dans les discussions avec les gouvernements en vue de développer ce secteur de l'assurance, le premier sujet évoqué est quasi systématiquement celui des subventions aux primes. Toutefois, il existe de nombreux autres moyens pour le pouvoir exécutif de soutenir le secteur primaire. Les gouvernements devraient avant toute chose collecter et diffuser des données sur la production agricole, le bétail et les conditions météorologiques. Sans cette base, il ne sera pas possible de créer un système national d'assurance solide.

Parmi les mesures alternatives, complémentaires et souvent plus ingénieuses que la subvention d'un pourcentage de la prime finale, citons la fourniture

de données de qualité, l'éducation financière ou la réassurance contre les catastrophes. Quand des subventions directes aux primes sont envisagées, il conviendrait de privilégier les aides par personne plutôt que celles en pourcentage afin de soutenir les petits exploitants, qui sont ceux qui ont réellement besoin d'un soutien financier. De plus, les agriculteurs évoluant dans des zones de risque faible à modéré doivent être soutenus, plutôt que d'encourager d'autres à prendre des risques élevés à travers l'octroi de subventions.

Certains pays, à l'instar de l'Inde, ont rendu l'assurance des récoltes obligatoire pour les agriculteurs ayant contracté des prêts auprès d'établissements financiers. Cette mesure peut non seulement permettre d'élargir le pool de risques, réduisant ainsi la concentration du risque entre quelques agriculteurs uniquement, mais aussi d'assurer des primes plus stables. D'autre part, l'assurance obligatoire est susceptible d'augmenter le coût de l'exploitation, ce qui peut affecter de manière disproportionnée les petits agriculteurs et ceux pratiquant l'agriculture vivrière. En outre, cela peut être perçu comme une taxe supplémentaire sur les exploitants.

## UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ASSURANCE AGRICOLE

L'efficacité de l'assurance agricole nécessite un environnement favorable et un cadre réglementaire propice à la promotion de la croissance et de l'innovation dans le secteur. Voici certaines des composantes clés possibles d'un tel cadre.

1. Souplesse dans la conception de produits : les produits d'assurance agricole devraient être conçus de sorte à répondre aux besoins particuliers des agriculteurs et offrir suffisamment de flexibilité pour s'adapter à des circonstances changeantes. Cela favorisera la souscription et améliorera l'efficacité de l'assurance dans la réduction des risques.
2. Développement de capacité et sensibilisation du public : agriculteurs et parties prenantes gouvernementales doivent être formés aux avantages et aux risques de l'assurance agricole. Cela aura un effet positif sur la demande et l'amélioration des services fournis.
3. Tarification en fonction du risque : les primes d'assurance doivent être définies selon le degré de risque auquel les agriculteurs sont confrontés. Ce principe ne signifie pas que les agriculteurs doivent payer sur leurs propres deniers l'intégralité de la prime basée sur le risque ; la prime peut bien évidemment être subventionnée. En revanche, le développement pérenne des marchés de l'assurance agricole nécessite un calcul et une communication transparente des primes basées sur le risque. Des primes élevées traduisent un risque important – elles sont donc utiles pour identifier les opportunités d'investissement dans la gestion du risque et de mesures de réduction. Tout du moins au niveau conceptuel, la réduction du risque doit ensuite se traduire en une baisse des primes à la tarification correspondante.
4. Clarté et cohérence des règlements : les organes de réglementation doivent établir et communiquer des directives claires sur l'autorisation et l'activité opérationnelle des prestataires d'assurance agricole. Cette méthode diminuera l'incertitude et encouragera l'investissement dans le secteur.
5. Collaboration entre les parties prenantes : régulateurs, gouvernements, prestataires d'assurance, agriculteurs et autres parties prenantes devraient collaborer étroitement au développement et au déploiement de polices soutenant la croissance et la durabilité du secteur de l'assurance agricole. Par exemple, la collecte et l'analyse de données sont cruciales pour bâtir des produits d'assurance solides. Mais ce processus peut être complexe et coûteux, en particulier dans les pays en développement où les systèmes de recueil des données peuvent être limités. Les gouvernements, les ONG et d'autres parties prenantes ont donc un rôle à jouer pour créer des systèmes fiables de données agricoles procurant aux assureurs les informations nécessaires à la conception de produits d'assurance efficaces.



## ASSURANCE AGRICOLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'assurance agricole devrait être considérée comme une composante à part entière du système agricole et à ce titre, elle est liée à la sécurité alimentaire. Cependant, le secteur agroalimentaire varie considérablement d'un pays à l'autre, et les communautés en proie à l'insécurité alimentaire sont très diverses et fragmentées. Le risque joue également un rôle important, mais d'autres contraintes pesant sur la production agricole expliquent également pour une large part l'écart de production. Une profonde analyse structurelle et organisationnelle est ainsi nécessaire pour déterminer à quel niveau l'assurance agricole doit intervenir idéalement, mais aussi pour garantir l'accès des agriculteurs aux avantages qu'elle propose.

L'assurance agricole peut contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique de plusieurs manières. Primo, elle peut constituer un filet de sécurité pour les agriculteurs, en leur garantissant un accès à des ressources financières en cas de mauvaise récolte ou autre catastrophe. Ce filet leur évitera de tomber dans la pauvreté et leur donnera les moyens de poursuivre leur exploitation et leur production de denrées alimentaires.

Secundo, l'assurance agricole peut contribuer à réduire la vulnérabilité des petits exploitants au changement climatique. Ce dernier a une incidence majeure sur l'agriculture en Afrique, la hausse des températures et l'évolution des saisons des pluies entraînant de mauvaises récoltes et des rendements réduits. L'assurance agricole peut aider les producteurs à s'adapter en leur procurant les ressources financières nécessaires pour investir dans de nouvelles technologies et pratiques leur permettant de mieux gérer les risques liés au changement climatique.

Tertio, l'assurance agricole a le potentiel de faire augmenter l'investissement dans le secteur primaire. L'assurance est un gage d'un certain degré de sécurité pour les investisseurs, améliorant l'attractivité du placement dans l'agriculture. La potentielle hausse des afflux de capitaux pourrait ainsi améliorer la productivité et augmenter la production alimentaire.

Quarto, l'assurance agricole peut améliorer l'accès au crédit des exploitants. En Afrique, ces derniers sont nombreux à être exclus du marché du crédit car les bailleurs de fonds les considèrent comme des emprunteurs à risque élevé. L'assurance permet aux agriculteurs de réduire leurs risques et d'améliorer leur solvabilité. Ils accéderont ainsi plus facilement aux capitaux nécessaires pour investir dans leur exploitation et augmenter la productivité.

Enfin, l'assurance agricole offre un autre atout, à savoir améliorer la sécurité alimentaire en encourageant l'adoption de nouvelles technologies et pratiques. Les compagnies d'assurance collaborent souvent avec les agriculteurs pour identifier et promouvoir ces dernières, qui sont à même de réduire les risques et de renforcer la productivité. Une démarche susceptible de renforcer l'adoption de nouvelles technologies et pratiques à même d'améliorer la sécurité alimentaire en augmentant les rendements et en réduisant les risques.

### **Initiative 4R en faveur de la résilience rurale**

L'Initiative 4R est une approche intégrée de gestion du risque climatique dont le but est d'aider les communautés à développer leur résilience, leurs revenus et leur bien-être face à la variabilité croissante du climat et de ses chocs. L'initiative combine quatre stratégies de gestion des risques :

- réduire le risque de chocs climatiques en améliorant les pratiques agricoles ;
- transférer le risque de catastrophe naturelle aux marchés privés de l'assurance ;
- constituer une réserve plus solide contre les risques parmi les ménages et communautés par la promotion de l'épargne collective et l'intégration à des systèmes de protection sociale ;
- la prise de risque prudente calculée par la combinaison de l'éducation financière, la diversification des moyens de subsistance et un meilleur accès au crédit pour réaliser des investissements de meilleure qualité.

L'Initiative 4R en faveur de la résilience rurale est un programme conjoint du Programme alimentaire mondial (PAM) et d'Oxfam America visant à renforcer la résilience des petits exploitants et de leurs communautés dans les pays en développement. En Afrique, le programme est actuellement déployé au Burkina Faso, en Éthiopie, au Kenya, à Madagascar, au Malawi, au Mozambique, au Sénégal, en Zambie et au Zimbabwe.

Une autre composante clé de l'initiative est la fourniture d'une assurance indiciaire météorologique, qui protège les petits exploitants agricoles contre les pertes financières pouvant résulter d'événements liés au climat, tels que la sécheresse ou les inondations. Dans le cadre de ce système, les agriculteurs paient une prime modique au début de la saison de végétation, en fonction de la taille de leur exploitation et du risque auquel ils sont exposés. Si les conditions météorologiques sont plus défavorables que prévu au cours de la saison, l'assurance verse une indemnité afin de compenser la perte de revenus en résultant.

**Tableau 5 : Initiative 4R en faveur de la résilience rurale : ICP de l'assurance africaine**

Source : Rapport annuel 2020

Année	Nombre d'agriculteurs assurés	Somme totale assurée En USD	Total des primes En USD	Indemnisation En USD	Taux de perte
2009	200	10 200	2 500	0	0 %
2010	1 308	73 000	27 000	0	0 %
2011	13 195	940 000	215 000	17 000	8 %
2012	19 407	1 300 000	275 000	320 000	116 %
2013	20 015	1 200 000	283 000	24 000	8 %
2014	24 970	1 500 000	306 000	38 000	12 %
2015	33 197	2 200 000	362 000	450 000	124 %
2016	41 867	4 900 000	770 000	74 000	10 %
2017	58 558	6 600 000	1 100 000	1 500 000	136 %
2018	93 320	10 300 000	1 700 000	590 000	35 %
2019	93 826	12 200 000	1 600 000	109 000	7 %
2020	174 708	24 975 000	2 544 000	330 000	13 %
<b>Total</b>	<b>774 371</b>	<b>64 998 200</b>	<b>9 184 500</b>	<b>3 452 000</b>	<b>38 %</b>

La composante d'assurance de l'Initiative 4R a livré des résultats prometteurs dans le développement de la résilience et la réduction de la pauvreté parmi les petits exploitants. Depuis sa création fin 2020, plus de 770 000 agriculteurs ont rejoint le programme et plus de 3,4 millions de dollars américains d'indemnités d'assurance ont été versés. Le taux de perte moyen du programme est de 38 %, fluctuant entre 0 % en 2009 et 2010 à 136 % en 2017. Cela signifie que le programme a non seulement généré des primes suffisantes jusqu'à présent, mais qu'il a également prouvé sa capacité à absorber des pertes importantes.

# Entretien avec O. S. Thomas, Directeur National des Assurances, République du Nigeria

La croissance démographique du Nigeria, d'environ 231 millions de personnes aujourd'hui à une estimation de 400 millions d'ici 2050, nécessite d'augmenter la productivité agricole à travers des investissements plus importants dans les nouvelles technologies et l'innovation afin de garantir la sécurité alimentaire. Malgré ces défis, la contribution du secteur primaire nigérian au produit intérieur brut (PIB) est en hausse depuis 2015. D'après les dernières données du bureau national des statistiques, la part projetée de l'agriculture dans le PIB devrait être passée de 23 % en 2015 à 26 % en 2021. Alors que le gouvernement nigérian s'efforce de garantir la sécurité alimentaire, il reconnaît l'importance de l'assurance agricole pour le développement du secteur. Par conséquent, l'exécutif, y compris la National Insurance Commission<sup>12</sup>, la NAICOM, a mis en place de nombreuses politiques visant à promouvoir la souscription d'assurance agricole par les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires.

## **Comment la NAICOM agit-elle pour protéger le secteur agroalimentaire du Nigeria, qui revêt une grande importance ?**

Le rôle principal de la NAICOM est de garantir la solidité du secteur de l'assurance. En mai 2019, elle a mis en place de nouvelles exigences minimales de capitaux pour les assureurs, afin de renforcer la stabilité financière et la solvabilité des compagnies d'assurance évoluant dans le pays. Nous devons également encourager le secteur à fournir la capacité nécessaire à la protection du secteur agricole contre les nombreux risques auxquels il est exposé. À nos yeux, l'assurance agricole est un outil important pour réduire la volatilité de la production dans ce secteur.

## **Le gouvernement nigérian a créé une entreprise publique pour promouvoir l'assurance agricole. Pourquoi cela ?**

C'est juste. Le gouvernement du Nigeria promeut l'agriculture comme un outil de diversification de l'économie, mais aussi comme un moyen de nourrir une population en expansion. Il a mis en œuvre différentes politiques et initiatives

pour stimuler la croissance du secteur primaire. Parmi elles figure la Nigerian Agricultural Insurance Corporation, ou NAIC<sup>13</sup>, une entreprise publique créée en 1987 pour fournir une assurance agricole aux agriculteurs et aux entreprises agroalimentaires du pays. La NAIC a été à la pointe de la fourniture de solutions d'assurance aux agriculteurs. Ces dernières années, des compagnies d'assurance privées ont rejoint le train en marche avec la libéralisation de certains segments, comme l'assurance agricole commerciale individuelle (privée ou d'entreprise) qui n'est ni parrainée par le gouvernement ni éligible aux subventions gouvernementales pour les primes.

## **Le secteur nigérian de l'assurance fournit-il une capacité suffisante pour tenir le rythme de la croissance du secteur agricole ?**

La capacité actuelle est insuffisante et le taux de pénétration dans le secteur agricole reste faible, à environ 5 %. Il faut faire plus. Au Nigeria, l'agriculture a besoin d'une capacité d'assurance pérenne pour soutenir sa croissance. Nous encourageons la NAIC et le secteur de l'assurance à la développer, et avons bénéficié d'un soutien financier important d'Africa Re et de l'IFC (cf. entretien à la page 18). Toutefois, pour ce faire, le secteur doit d'abord investir de manière adéquate dans la technologie et l'expertise pour mieux comprendre et réussir la tarification des risques agricoles.

## **Comment la NAICOM soutient-elle le développement de solutions d'assurance innovantes ?**

En tant que régulateur, nous encourageons les solutions innovantes, comme l'assurance indiciaire de rendement de culture ou les dérivés climatiques, car elles sont bien plus simples à adapter que les solutions d'assurance indemnitaire. Nous sommes sur le point de lancer un environnement de test (sandbox) réglementaire.<sup>14</sup> Jusqu'ici, nous avons élaboré les directives nécessaires et sommes en train de tester notre solution par rapport à des normes internationales pour limiter les erreurs possibles lors du lancement de cet outil.

<sup>12</sup> Commission nationale de l'assurance, NdT

<sup>13</sup> Société nigériane d'assurance agricole, NdT

<sup>14</sup> Un environnement de test, ou sandbox, s'apparente à un laboratoire où les entreprises peuvent tester des innovations ou des modèles commerciaux dans un cadre sécurisé et supervisé par le régulateur. Le régulateur peut recourir à cet outil pour faciliter le développement tout en testant le sien et adapter ses politiques le cas échéant.

**Que recommanderiez-vous à un assureur cherchant à développer un nouveau produit ?**

Lorsqu'ils conçoivent un nouveau produit, les assureurs doivent faire du titulaire de la police la priorité. Ils doivent envisager le produit sous toutes ses coutures : qualité, fourniture, distribution, tarification et sinistres, mais aussi l'ensemble des parties impliquées, du début à la fin du processus. Idéalement, il faut établir un rapport pour étayer les nouveaux produits. En réalité, si l'on compare avec la taille de notre secteur agricole, nous observons un déficit de nouvelles solutions d'assurance agricole sur le marché. Nous encourageons donc le secteur de l'assurance à être innovant, et nous sommes prêts à valider de nouveaux produits.

**En tant qu'autorité de régulation de l'assurance, quel serait votre conseil aux compagnies d'assurance afin de promouvoir l'assurance agricole au Nigeria ?**

Nous avons confiance dans la capacité du secteur nigérian de l'assurance à soutenir la croissance du secteur agricole. En proposant une assurance agricole dotée d'une capacité suffisante, les compagnies d'assurance peuvent contribuer à réduire la volatilité inhérente au secteur. Si la volatilité baisse, le secteur agricole nigérian attirera davantage d'investisseurs, ce qui permettra de moderniser et de renforcer l'ensemble de la chaîne de valeur agricole. En associant un secteur primaire solide et son sol fertile, le Nigeria pourrait devenir un grenier alimentaire non seulement pour sa population, mais aussi au-delà de ses frontières, améliorant la sécurité alimentaire de notre continent.



# Entretien avec John Makosya, Haut fonctionnaire du consortium, Agro Consortium (U) Ltd.

**Agro Consortium (U) Ltd. est un groupement de 13 compagnies d'assurance (à la clôture de la rédaction) et d'un microassureur agréés pour la souscription d'assurance agricole en Ouganda dans le cadre du programme national dédié, Uganda Agriculture Insurance Scheme (UAIS). Les partenaires d'Agro Consortium (U) Ltd. sont tous membres de l'association professionnelle Uganda Insurers Association.**

## **Selon vous, quels sont les facteurs clés pour améliorer la sécurité alimentaire en Ouganda ?**

Premièrement, il est vital de protéger les agriculteurs en période difficile, après un épisode de sécheresse par exemple, en s'assurant qu'ils disposent d'un revenu suffisant pour pouvoir replanter pour la saison suivante. Avec le changement climatique, cet aspect devient de plus en plus critique. L'Ouganda compte plusieurs fonds et organisations comme la nôtre qui interviennent dans ce genre de cas pour indemniser les agriculteurs, mais il y a encore beaucoup de travail pour apporter la protection nécessaire à ceux qui en ont besoin.

Deuxièmement, augmenter l'investissement dans la production agricole, mais cela n'est possible que si les personnes disposent d'un revenu suffisant pour investir. Tenant compte de cette réalité, le modèle de développement communal du gouvernement ougandais est un mécanisme de prêt déployé au niveau communal local. Dans le dernier budget, près de 3 millions de dollars américains y ont été consacrés, et au moins 50 % devraient être investis dans la production agricole. Ainsi, toutes les initiatives de subvention des primes d'assurance et visant à rendre les primes plus accessibles aux agriculteurs, comme l'Uganda Agriculture Insurance Scheme (UAIS), facilitent le prêt de la part des établissements financiers aux agriculteurs, le risque de crédit associé étant réduit.

## **Pourquoi le taux de pénétration de l'assurance est-il si faible dans le secteur agricole ougandais ?**

Tout d'abord, il convient de noter que la pénétration de l'assurance en Ouganda est faible non seulement dans l'assurance agricole, mais aussi globalement. Dans les cercles agricoles, les compagnies d'assurance sont considérées comme coûteuses et ne versant pas les indemnités. Le manque de compréhension de l'assurance et de son avantage peut également constituer un problème. En Ouganda, la responsabilité civile des véhicules automobiles par exemple est davantage perçue comme une taxe que comme une assurance.

Le manque de sensibilisation, un faible taux d'alphabétisation et les prix élevés sont d'autres difficultés majeures. Il ne faut pas oublier que l'assurance agricole en Ouganda ne remonte qu'à novembre 2013. Les premières années, seule une poignée de compagnies d'assurance ont participé et simplement quelques milliers de polices ont été vendues. Les taux de primes sont donc restés élevés, entre 7 % et 12 % dans certains domaines, voire 20 % dans d'autres. 98 % des agriculteurs ougandais sont de petits exploitants ayant un faible niveau d'alphabétisation : l'assurance est donc inaccessible financièrement pour la majorité, mais aussi difficile à expliquer. La sensibilisation progresse, mais elle demeure une question non résolue.

## **Pouvez-vous nous en dire plus sur l'UAIS et ses principaux défis ?**

Au vu de la lenteur du démarrage, plusieurs assureurs ont contacté le gouvernement pour discuter de la possibilité d'un partenariat public-privé basé sur la coassurance privée et des primes subventionnées. L'UAIS a été créé avec le soutien financier du gouvernement, et en 2016, il a commencé à verser environ 1,5 million de dollars américains en subventions de primes annuelles via l'UAIS.

Le régulateur et l'Uganda Insurance Association travaillent d'arrache-pied à travers diverses initiatives, comme les programmes de formation, les entretiens à la radio et les réunions d'agriculteurs, afin de faire connaître davantage le mécanisme et d'aider les exploitants à comprendre quelle protection est la plus adaptée pour eux. Ils sont nombreux, par exemple, à demander une couverture tous risques, mais avec la sécheresse étant à l'origine de 80 % des sinistres, cette solution d'assurance n'est peut-être pas la plus adaptée. Un autre défi est d'améliorer la souscription de l'assurance agricole via la numérisation des processus, mais sans primes suffisantes, les fonds nécessaires à un tel investissement ne sont pas encore disponibles. Améliorer la standardisation des produits et services constitue un autre objectif clé du mécanisme.

La disponibilité des subventions aux primes en raison de la surutilisation pose également des soucis. Elle est essentielle afin que nous puissions négocier des tarifs plus bas pour les agriculteurs grâce au mécanisme. Tout récemment cependant, l'adoption du mécanisme ayant progressé – nous avons par exemple observé une croissance globale de 26 % des sommes assurées entre le T4 2019/2020 et le T4 2020/2021 – les subventions ont été épuisées plus rapidement. De plus, il n'y a pas de visibilité sur leur éventuel relèvement. Le pool des subventions pour l'exer-

cice 2022/2023 est épuisé depuis le deuxième trimestre : nous sommes donc déjà dans l'obligation d'annoncer aux agriculteurs, des personnes qui se sont fait violence et ont finalement souscrit une assurance, qu'ils devront payer la prime dans son intégralité.

### **Quels produits d'assurance l'UAIS propose-t-il ?**

Les produits du mécanisme peuvent être divisés entre assurances indemnitaires et assurance indicelles, et nous recherchons en permanence et fournissons des variantes de produits pour répondre aux besoins de nos agriculteurs. Les produits indemnitaires du mécanisme comprennent l'assurance des cultures, du bétail, de la volaille, de l'aquaculture, de l'apiculture et des plantations. Nos produits indicels sont essentiellement basés sur des paramètres météorologiques, et spécifiquement en rapport avec l'évapotranspiration. Nous proposons également une assurance indicelle de rendement de surface et testons l'indice de végétation par différence normalisée. Nous menons aussi un projet pilote consacré à l'humidité des sols comme indice potentiel.

### **Selon vous, quels sont les produits d'assurance optimaux pour les agriculteurs ougandais ?**

Nous promovons principalement, et nous avons réussi dans cette entreprise, l'assurance indicelle météorologique, notamment pour protéger les agriculteurs contre la sécheresse et les précipitations excessives. Même si ces protections peuvent ne pas refléter précisément la touche personnelle que privilégient de nombreux exploitants, car toutes les mesures sont effectuées à distance, leur efficacité et donc leur meilleure accessibilité financière en font une solution satisfaisante pour les agriculteurs et les assureurs.

À l'inverse, dans le cas de l'assurance indicelle de rendement de surface par exemple, les recenseurs se déplacent dans les fermes pour effectuer des coupes-témoins afin de mesurer les rendements d'agriculteurs sélectionnés aléatoirement dans chaque zone agro-écologique. Cela permet de mettre un visage sur le produit, mais implique beaucoup de main-d'œuvre, de temps et de frais. Après une perte, les agriculteurs ont un besoin rapide de financement afin de démarrer la saison suivante ; même si nous avons renforcé les effectifs de recenseurs, les retards sont importants et peuvent même empêcher une indemnisation à temps.



# Entretien avec Lovemore Forichi, Allianz Re, Souscripteur Senior Agriculture – Région Afrique

Quand on évoque le secteur agricole en Afrique, la discussion porte souvent avant toute chose sur les petits exploitants ou ceux qui vivent de leur production. Leurs fermes, principalement quelques hectares de terres, ne génèrent que de faibles marges, quand elles en génèrent. La plupart du temps, ces agriculteurs n'ont pas de but commercial, leur principal objectif est de nourrir leur famille. Pour eux, l'assurance est un coût supplémentaire qu'il faut ajouter au coût des intrants qu'ils doivent consentir pour leurs cultures ou leur bétail. En termes de gestion des risques, ils ont tendance à s'appuyer sur d'autres filets de sécurité sociaux que l'assurance, comme leur famille, leur communauté ou, en définitive, le gouvernement.

Dans sa majorité, le secteur agricole africain n'est pas subventionné, alors que les subventions sont essentielles pour améliorer la pénétration de l'assurance, comme le prouvent les principaux marchés de l'assurance agricole que sont les États-Unis, la Chine et l'Inde, tous subventionnés. Sur les quelque 46 milliards de dollars américains de primes annuelles (estimation d'Allianz Re) dépensés en assurance agricole, environ deux tiers sont générés sur des marchés subventionnés. L'Afrique représente environ 1 % du volume mondial des primes d'assurance agricole. L'Afrique du Sud est le seul marché où la pénétration de cette dernière est raisonnable, malgré l'absence de subventions. Cependant, la structure du secteur primaire sud-africain diffère de celle de la plupart des pays du continent, car ses exploitations sont plus grandes et à but commercial, et les banques du pays ont tendance à demander une assurance comme garantie pour financer les intrants agricoles.

Le gouvernement agricole joue un rôle clé de facilitateur de l'assurance agricole. Le Sénégal, l'Ouganda, le Kenya, le Rwanda, le Nigeria et la Zambie (dans une certaine mesure) constituent des exemples où le gouvernement participe à certains mécanismes et accorde des subventions. Dans ces pays, nous observons un degré raisonnable de pénétration de l'assurance. Bien que constituant une part importante du PIB et de l'emploi – l'agriculture est sous-représentée dans le budget de la plupart des pays africains. Parmi les autres facilitateurs figurent les organisations non gouvernementales (ONG) fournissant des subventions elles-mêmes, comme de nombreux donateurs multilatéraux, ou des banques exigeant une assurance comme garantie pour octroyer des crédits aux agriculteurs.

La troisième difficulté est l'adéquation du produit ; en effet, du point de vue de l'agriculteur, les produits d'assurance agricole sont difficiles à comprendre. Souvent, ils ne sont pas en phase avec la réalité, car les agriculteurs ne voient

pas de corrélation claire entre les primes qu'ils paient et les avantages, les produits étant souvent trop restrictifs et considérés comme coûteux. La transparence et la simplicité opérationnelle rendent les produits indiciels mieux adaptés pour répondre aux besoins d'assurance des petits exploitants. La plupart des produits indiciels se concentrent sur les précipitations, mesurant l'insuffisance ou l'excès de pluie. Toutefois, les agriculteurs sont souvent confrontés à d'autres risques, comme les nuisibles, les maladies et la grêle, qui constitue un risque majeur en Afrique du Sud.

Nous observons ainsi une préférence croissante en faveur de produits plus complets comme l'indice de rendement de surface, qui couvre davantage de risques différents dans une seule police. De plus en plus souvent, des couvertures hybrides sont proposées. Elles intègrent un indice précis couvrant 80 % des risques auxquels les agriculteurs sont exposés dans une région spécifique – la plupart étant liés à l'eau (sécheresse ou précipitations excessives) – et la couverture est complétée par une solution indemnitaire qui protège contre des risques moins fréquents comme les incendies, des nuisibles et maladies incontrôlables. Cette combinaison d'assurance indicielle (sur la base d'imagerie satellite le plus souvent) et indemnitaire nous permet de limiter la problématique du risque de base, à savoir que les agriculteurs ne perçoivent pas d'indemnité quand ils subissent une perte, ou vice-versa.

D'autres aspects entravant la pénétration sont la sensibilisation et la distribution, qui sont en un sens liées. Les agriculteurs n'ont souvent pas conscience de l'existence et des avantages de l'assurance agricole, même s'ils sont familiers du concept de l'assurance. Le secteur public comme le secteur privé doivent déployer des efforts importants pour former et aller au-devant du consommateur final, c'est-à-dire l'agriculteur ; les assureurs ne peuvent pas le faire uniquement par eux-mêmes. Ils sont plus efficaces lorsqu'ils s'allient à des agrégateurs comme des banques, des sociétés de télécommunications ou des coopératives, ces dernières étant principalement des organisations communautaires susceptibles de surveiller l'achat d'intrants, la distribution des récoltes voire d'assurer la tenue d'un compte bancaire communal pour les agriculteurs. Les responsables de ces coopératives peuvent faire office de médiateurs importants entre assureurs et exploitants.

De toute évidence, l'avènement des technologies de l'information et de la communication (TIC) a sensiblement amélioré l'accès aux agriculteurs via les plateformes mobiles ou les tablettes, en particulier les portefeuilles mobiles qui facilitent la collecte des primes et le versement des indem-



nalités. Allianz collabore actuellement avec plusieurs partenaires de l'assurtech qui aident à la distribution de produits indiciels via les applications mobiles qui correspondent bien à la réalité des agriculteurs.

Les banques jouent également un rôle clé d'agrégateur, car les exploitants ont besoin du crédit pour améliorer leur productivité. La plupart des petites exploitations remboursent leur prêt au moyen des recettes générées par leur rendement. Toutefois, les agriculteurs sont rarement en mesure de fournir une garantie pour leur prêt, car ils ne possèdent pas la terre qu'ils cultivent. La plupart du temps, elle appartient à la communauté ou au gouvernement. Ainsi, l'assurance peut servir de garantie pour un prêt bancaire, et les deux sont souvent regroupés et distribués via la banque aux agriculteurs. Il est ici question d'inclusion financière d'un segment de la communauté agricole jusqu'ici délaissé, et de permettre aux agriculteurs de continuer à faire ce qu'ils font de mieux et qui leur plaît le plus, à savoir leur métier.

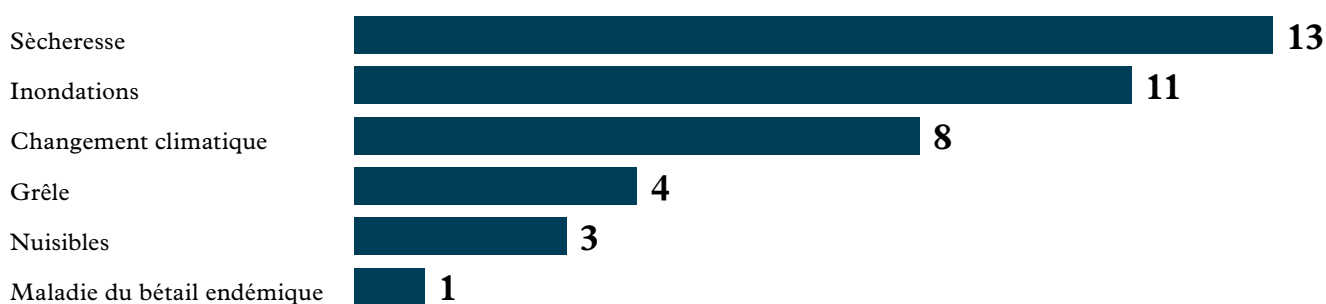


# Résultats de l'enquête en ligne sur la sécurité alimentaire et l'assurance agricole

Quatorze participants ont répondu à l'enquête en ligne du Pouls de l'assurance en Afrique sur la sécurité alimentaire et l'assurance agricole, huit de pays anglophones et six de pays francophones. Cinq étaient basés au Nigeria, trois au Maroc, deux en Afrique du Sud, deux en Zambie et un expert en Côte d'Ivoire.<sup>15</sup> La plupart des entreprises représentées dans cette enquête opéraient sur un seul marché, seules trois étaient présentes sur plusieurs.

## LA SÈCHERESSE CONSTITUE LE PRINCIPAL RISQUE AGRICOLE SUR LA PLUPART DES MARCHÉS AFRICAINS

**Graphique 8 : Quels sont les principaux risques pour l'agriculture dans vos marchés (veuillez en sélectionner trois) ?**

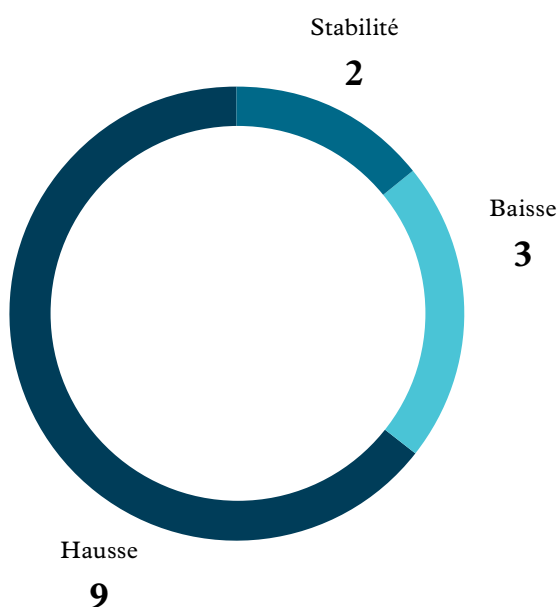


Les trois principaux risques pour l'agriculture dans ces pays sont la sécheresse (mentionnée à 13 reprises), suivie des inondations (11) et des conditions météorologiques extrêmes en raison du réchauffement climatique (8).

<sup>15</sup> Une personne n'a pas indiqué dans quel pays son entreprise se situait.

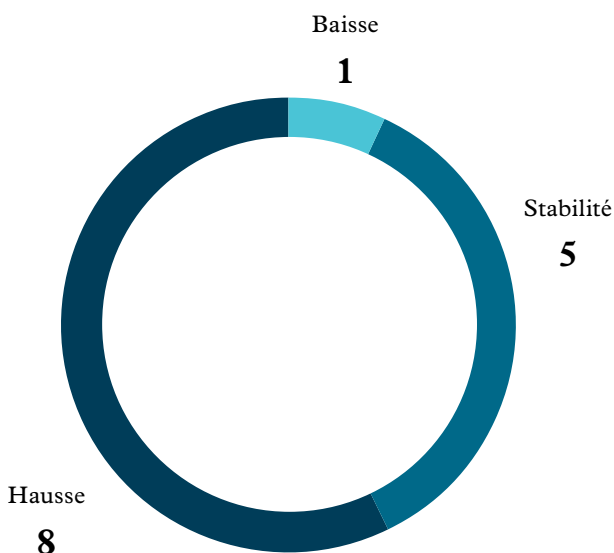
**L'ASSURANCE AGRICOLE EST UN SEGMENT DE CROISSANCE : PRIMES ET CAPACITÉ PROGRESSENT, MAIS PARTENT D'UN FAIBLE NIVEAU**

**Graphique 9 : Est-ce que les primes d'assurance agricole sur vos marchés ont augmenté, baissé ou été stables sur les trois dernières années (veuillez sélectionner la réponse la plus adaptée) ?**



Sur les quatorze personnes ayant répondu à l'enquête, neuf ont noté une hausse des primes d'assurance agricole en raison des phénomènes météorologiques extrêmes ayant causé des pertes élevées et durables sur les trois dernières années. La hausse des primes peut également être attribuée aux augmentations du coût des matières premières et des machines agricoles. Il y a également une plus grande conscience des effets néfastes du changement climatique, et ils ont été mieux anticipés. Une entreprise a indiqué avoir investi dans la formation et le marketing pour soutenir la croissance des primes. Pour celles ayant fait état d'une baisse des primes, la principale raison en est une réduction du financement public de l'assurance agricole. À l'inverse, le programme de crédit agricole de la banque centrale du Nigeria a stimulé la croissance des primes. Huit des experts ont également observé une augmentation de la capacité d'assurance/de réassurance pour

**Graphique 10 : Est-ce que la capacité de l'assurance agricole sur vos marchés a augmenté, baissé ou été stable sur les trois dernières années (veuillez sélectionner la réponse la plus adaptée) ?**

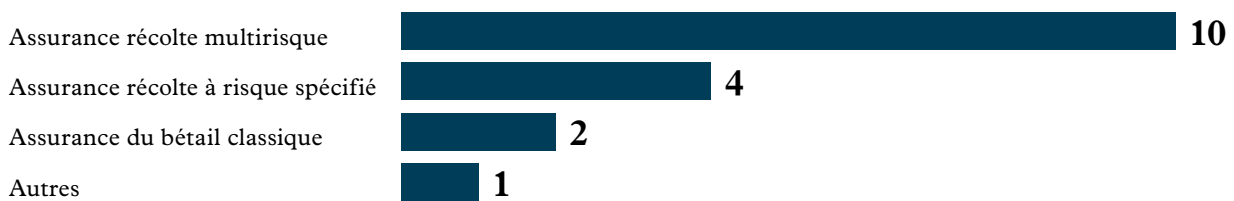


soutenir la croissance dans le secteur agricole. Cinq font état d'une stabilisation et un seul d'une baisse.

Les quatorze professionnels perçoivent de nouvelles opportunités pour les assureurs agricoles à l'avenir, en raison de la nécessité de répondre aux effets du changement climatique. Ils s'attendent à ce que la demande en assurance agricole continue de croître, alors que la prise de conscience de la problématique s'accroît et que les autorités publiques sont davantage impliquées. Les produits d'assurance basés sur des indices météorologiques et climatiques en particulier devraient être les moteurs de cette expansion.

**L'ASSURANCE RÉCOLTE MULTIRISQUE ET L'ASSURANCE INDICIELLE DE RENDEMENT DE SURFACE SONT LES OFFRES DE SOLUTIONS D'ASSURANCE AGRICOLE LES PLUS RÉPANDUES**

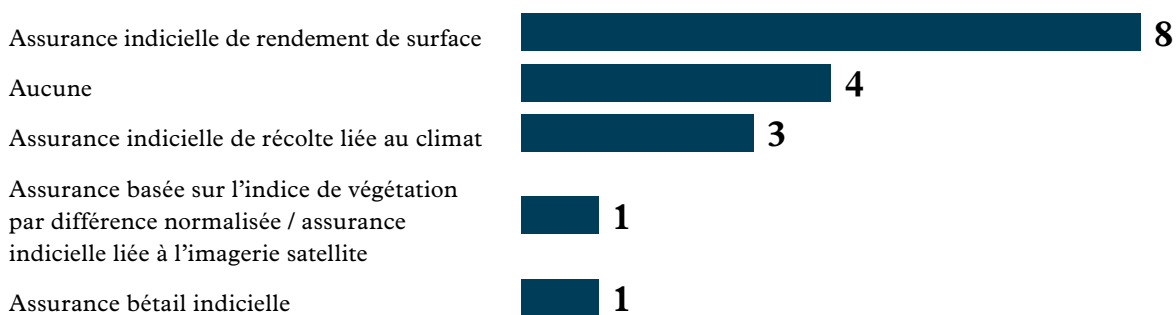
**Graphique 11 : Quels types de produits d'assurance indemnitaires sont disponibles sur votre marché ?**



Tous les participants à l'enquête en ligne proposent un ou plusieurs produits indemnitaires, mais tous ne proposent pas de produits indiciels.

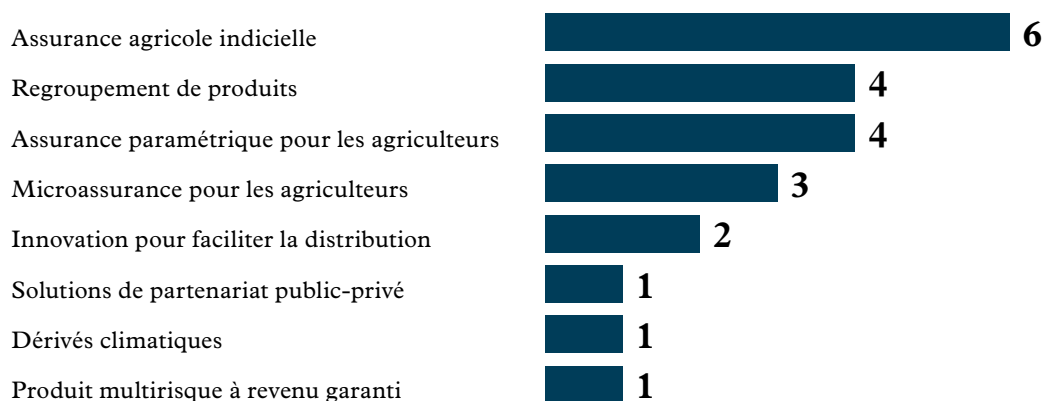
Parmi les solutions indemnitaires, l'assurance récolte multirisque est la plus couramment proposée aux agriculteurs. Parmi les produits d'assurance agricole indicielle, l'assurance indicielle de rendement de surface est celle la plus fréquemment proposée aux agriculteurs.

**Graphique 12 : Quels types de produits d'assurance indicielle sont disponibles sur votre marché ?**



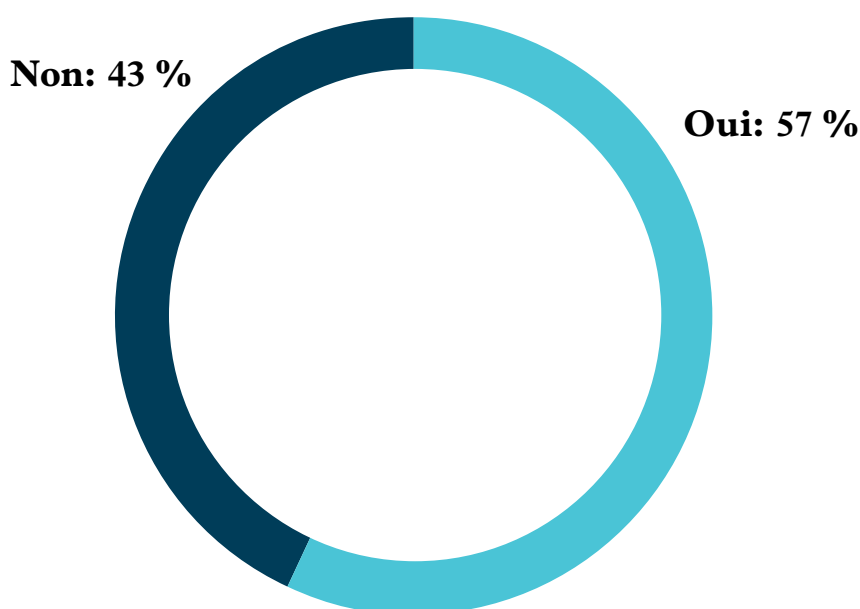
Les assureurs agricoles ayant répondu à l'enquête en ligne sont très actifs dans le développement d'innovations pour mieux servir le secteur agricole dans leur pays. Ces entreprises proposent un total de vingt-deux innovations en matière d'assurance agricole ; seules deux n'ont pas innové sur la période considérée. La plupart des innovations sont intervenues dans la catégorie des produits d'assurance agricole indicielle (solutions indicielles mentionnées six fois, quatre fois pour l'assurance paramétrique et une fois pour les dérivés climatiques). Plusieurs prestataires ont proposé leur innovation dans des produits groupés (p. ex. assurance agricole assortie de produits de crédit ou de garantie).

**Graphique 13 : Quelles sont les innovations que vous avez lancées dans le domaine de l'assurance agricole ces trois dernières années ? (Veuillez sélectionner la réponse la plus pertinente)**



LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE VIA DES SOLUTIONS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Graphique 14 : Des partenariats public-privé pour l'assurance agricole sont-ils en place sur vos marchés ?



En vue de mieux lutter contre l'insécurité alimentaire dans de nombreux pays africains, le secteur public et le secteur privé travaillent main dans la main à travers des solutions de partenariat public-privé, déjà répandues dans de nombreux marchés d'assurance agricole clés. En voici quelques-unes citées par les participants à l'enquête :

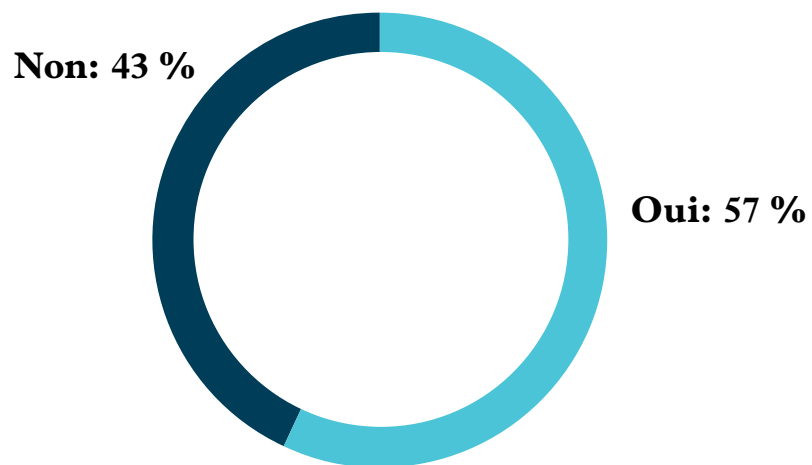
- Le programme kényan d'assurance agricole (KAIP) est une initiative soutenue par le gouvernement visant à fournir aux agriculteurs une assurance contre les pertes de récolte causées par la sécheresse, les inondations, les nuisibles et les maladies. Il propose aux agriculteurs une assurance accessible et à un prix modique pour protéger leurs cultures et revenus, améliorant ainsi la sécurité alimentaire du pays.
- Le programme kényan d'offre en intrants agricoles (Kenya Farm Input Supply Programme, FISP) est une initiative soutenue par le gouvernement visant à fournir des intrants agricoles subventionnés comme les semences et les engrais aux petits exploitants du pays. Son but est d'améliorer la productivité agricole et les moyens de subsistance des agriculteurs.

- Le programme « Anchors Borrowers » de la banque centrale du Nigeria est un mécanisme de prêt aux petits exploitants afin d'améliorer la productivité agricole et de garantir la sécurité alimentaire. Il vise à créer un lien entre des compagnies d'ancrage actives dans la transformation des matières premières agricoles essentielles et les petits exploitants.
- Le Global Index Insurance Facility (GIIF) est une initiative de la Banque mondiale visant à améliorer la disponibilité d'une assurance fiable et économique dans les pays en développement, notamment pour les petits exploitants et autres groupes vulnérables, afin de limiter les effets du changement climatique et autres risques. Elle fournit une assistance technique et un support financier pour accompagner les prestataires d'assurance dans le développement et la mise en œuvre de produits d'assurance indicielle adaptés aux besoins des communautés locales.
- MAMDA<sup>16</sup> propose un programme d'assurance protégeant les produits agricoles des pertes en raison de différents risques comme les phénomènes météorologiques, les nuisibles et les maladies. Il s'agit d'un partenariat public-privé entre le gouvernement marocain et le secteur agricole afin de soutenir et de stabiliser le secteur primaire au Maroc.

16 Mutuelle Agricole Marocaine D'Assurances, NdT

D'après la majorité des participants, décideurs politiques et régulateurs encouragent l'assurance agricole sur leurs marchés respectifs. Les gouvernements soutiennent le secteur primaire principalement à travers des subventions pour les primes, des solutions de partenariat public-privé, des programmes de soutien aux agriculteurs (regroupés avec de l'assurance) et des impôts moins élevés. Les régulateurs, pour leur part, accompagnent le développement de l'assurance agricole en approuvant des produits et en favorisant la constitution de capacité et la commercialisation. Toutefois, six participants sur quatorze ont estimé que les pouvoirs publics pourraient faire plus.

**Graphique 15 : Les régulateurs/décideurs politiques encouragent-ils l'assurance agricole sur vos marchés ?**



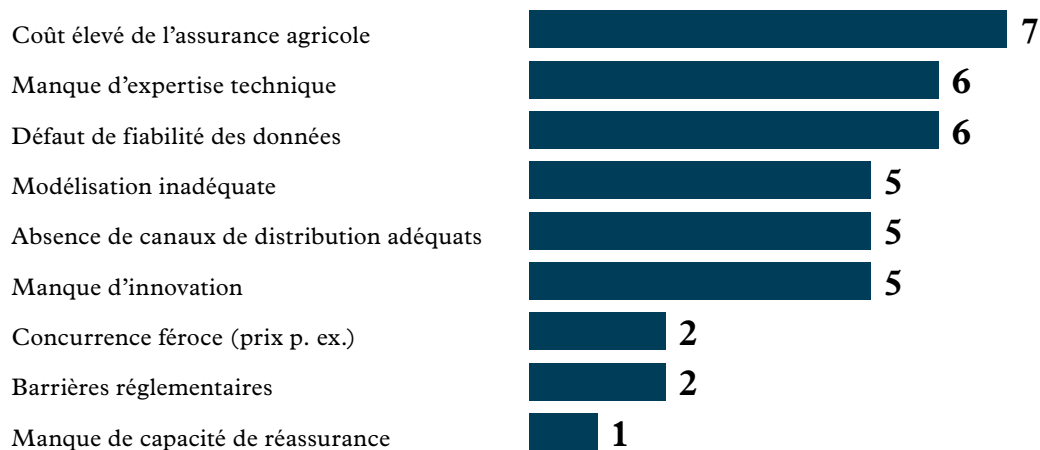


**LES DÉFIS À LA CROISSANCE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE L'ASSURANCE AGRICOLE SONT NOMBREUX**

**Graphique 16 : Quels facteurs entravent la croissance de la demande dans l'assurance agricole ? (Veuillez sélectionner les trois principaux)**



**Graphique 17 : Quels facteurs entravent la croissance de l'offre dans l'assurance agricole ? (Veuillez sélectionner les trois principaux)**



D'après les participants à l'enquête, la connaissance de l'existence de l'assurance agricole associée à l'accessibilité et la compréhension limitée de ce produit sont les trois principaux freins à la croissance de la demande.

En termes d'offre, le nombre d'entraves est encore plus important. Les trois principales sont le coût élevé de l'assurance (principalement les solutions indemnitaires), suivi par le manque d'expertise technique et l'insuffisance ou le manque de fiabilité de données de risques.

Toutes ces difficultés, tant côté offre que demande, exigent des efforts de long terme de la part du secteur de l'assurance en partenariat avec les autorités publiques pour être résolues.

L'OAA tient à remercier tous les experts en assurance agricole pour leur généreuse participation.

- 1. Evance Rabongo, Responsable Souscription Agriculture, Continental Reinsurance**  
« Le changement climatique est une réalité qui menace notre mode de vie par bien des aspects, le plus important étant l'insécurité alimentaire. Pour nourrir l'Afrique, nous devons donc doter les agriculteurs des moyens nécessaires et préserver leur production. »
- 2. Leonard Maweu, Gestionnaire en assurance agricole et microassurance, W-SAFE Reinsurance Limited**  
« L'assurance agricole est un outil de gestion du changement pour les agriculteurs et pourrait contribuer à la sécurité alimentaire des populations africaines. Tandis que l'assurance classique est tout simplement trop chère pour la plupart des petits exploitants, l'assurance agricole indicielle pourrait être une réponse prometteuse, avec des primes modiques et des indemnisations plus rapides ; toutefois, les obstacles majeurs à une adoption plus vaste et la disponibilité doivent être levés. »
- 3. Imo O. Imo, Responsable Stratégie et Directeur Produit / Responsable Agric Desk, Linkage Assurance PLC**  
« L'assurance agricole est vitale pour la sécurité alimentaire en Afrique. »
- 4. John Adedayo Aladetoyinbo, Royal Exchange General Insurance Company Limited**
- 5. Violet Kapekele, Gestionnaire Assurance Inclusive, Hollard Insurance Zambia**  
« Avoir des récoltes non assurées vous empêche de dormir. »
- 6. Silenga Wamunyima (BSc. Agriculture), responsable Agriculture Business Unit, Professional Insurance Corporation Zambia PLC**  
« Ce n'est pas la force ni l'intelligence, mais bien l'effort constant qui est la clé pour libérer notre potentiel. » (Winston Churchill)
- 7. Maurice Koffi Kobenan, Agricultural Underwriter, Continental Reinsurance**
- 8. Amine Ryane, Directeur du Centre Africain des Risques Catastrophiques**  
« Assurer l'agriculture en Afrique signifie garantir le futur de toute une nation. Investir aujourd'hui dans la protection des agriculteurs, c'est semer les graines de la sécurité alimentaire et de la prospérité de demain. »
- 9. Laila Elbahtouri, Responsable Afrique, SCR Maroc**  
« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ». (Antoine de Saint-Exupéry)
- 10. Alain Ehouman, Responsable des Risques Agricoles, Atlantique Assurances (Côte d'Ivoire)**  
« Le succès de l'assurance agricole dépend de la solidité du partenariat public-privé. »



